Journal communautaire
de Sherbrooke

Tirage 8 700 copies

ENTRÉE LIBRE

GRATUIT

Volume IX, no 1

10 février 1994

40e numéro

Coupures et cie

Les ciseaux du pouvoir en action

Depuis plusieurs années déjà, les différents paliers gouvernementaux (fédéral, provincial et municipal) ne cessent de faire payer la population (sauf les mieux nantis, évidemment) pour la crise économique découlant de leur fameux « libre-marché » leur gestion gouvernementale axée sur la rentabilité économique a tout prix et pour leur choix sociaux en fonction des plus riches de notre société. Conséquences; haut taux de chômage chronique, augmentation de la pauvreté, coupures dans les différents programmes sociaux, introduction de taxes à la consommation, augmentation des impôts, augmentation de la criminalité et des problèmes sociaux, etc. Faisons un bref survol de quelques exemples concrets...

Santé et services sociaux

Dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec, le gouvernement libéral (appuyé par nos chers députés de la région) obligera le ministère concernée (MSSS) à couper plus de 21 000 postes sur l'ensemble du territoire du Québec. Selon l'opposition officielle à Québec, « le ministère doit couper 20 % son personnel cadre d'ici le 1er avril 1996 et 12 % son personnel autre que celui de l'encadrement avant le 1er avril 1998 ».

En région, cela signifierait une perte d'environ 883 emplois et ce, dans tout les types d'établissements (voir tableau I). Déjà, le réseau a de la difficulté à répondre aux nombreuses demandes. Imaginez après...

De plus, cette compression suit l'imposition d'un ticket modérateur de 2 $ pour les médicaments des personnes âgées, la coupure de l'assurance pour les soins dentaires des enfants de plus de 1O ans, la coupure dans le paiement $ des examens de la vue, l'introduction d'un ticket modérateur de 20.00 $ pour un traitement contre le cancer, etc. La liste pourrait s'allonger de plusieurs items encore...

Éducation

Dans le secteur de l'éducation, les coupures de postes, l'augmentation de la tâche des enseignant-e-s, l'augmentation des frais de scolarité et les différentes réformes (sans véritable consultation) remettent en question la qualité des services et l'accessibilité à l'éducation pour tous et toutes.

Mentionnons les coupures effectuées dans l'éducation populaire dispensée par les commissions scolaires (de 6 millions $ a 0 $) et par les syndicats (de 900 000 $ à 0 $) ainsi qu'une coupure de 4 % dans l'éducation populaire autonome.

Loisirs

La situation dans le domaine du loisir n'est guère plus reluisante puisque l'enveloppe globale pour financer les 49 organismes nationaux (loisirs scientifiques, loisirs pour personnes handicapées, etc.) passe de 3.6 millions $ en 90-91 à 1,2 million $ en 94-95 et à ZÉRO (0 $) en 95-96.

Encore, encore et encore...

Évidemment, nous pourrions continuer pendant plusieurs pages la liste des compressions, coupures, réaménagements, privatisations et toutes les petites (et grandes) passe-passe de nos chers gouvernements. Plusieurs nouvelles lois ou nouveaux règlements contribuent DIRECTEMENT ou indirectement à l'augmentation de notre pauvreté collective et INDIVIDUELLE; changement à l'assurance-chômage, à la « sécurité » du revenu, à l'impôt, etc. Même des organismes travaillant à soutenir les personnes démunies de notre milieu sont touchés; le Service Budgétaire Populaire (coupure de 10 000 $), l'ACEF (coupure de 8 000 $), le CPA-Plus (coupure de 7 000 $), etc.

La pauvreté comme projet de société ?

Sur le plan régional, à l'instar de l'ensemble du Québec, la pauvreté gagne constamment du terrain. Les différentes opérations de types « Paniers de Noël » le mois dernier sont là pour nous le rappeler. Nécessaires actuellement et soulageant, à court terme, la souffrance et la misère des personnes touchées, ces gestes ne contribuent-ils pas, par ailleurs, à soulager notre conscience collective ? D'un coté on appauvrit les gens, de l'autre on leur vient en aide. De plus, on continue à élire des politiciens qui eux continuent à nous appauvrir... L'urgence, immédiat ET A COURT TERME, est peut-être d'inscrire nos actions « de charité » dans une démarche de changement social global visant l'obtention de la justice sociale et ainsi faire preuve davantage de SOLIDARITÉ que de charité. Cette démarche, à effectuer le plus tôt possible, vise justement à ENRAYER la misère et la pauvreté et non plus seulement à soulager les personnes touchées par celles-ci. Le malheur qui nous guette actuellement est possiblement de concevoir la pauvreté comme inévitable et donc, comme un destin de la providence et de la vie. Cette conception viendra inévitablement teinter notre projet de société à bâtir. Est-ce vraiment ce que nous voulons ?

L'augmentation de la pauvreté, les coupures dans les différents programmes sociaux et l'érosion de la protection sociale en général ne peut que continuer car la volonté collective de s'attaquer à la source des problèmes tarde à venir.

Mais cela ne saurait tarder encore longtemps...

Normand Gilbert

Sommaire

- Écollectif fête ses dix ans p. 3
- Des Québécois et des Estriens p. 13
- L'entreposage sécuritaire des armes à feu p. 14
- Steve Ross p. 16

- Supplément international p. 5 à 12

Tableau I :

Coupures de postes dans le réseau de la santé et les services sociaux en Estrie

- Hôpitaux	640 postes
- CLSC	60 postes
- Protection de la jeunesse	25 postes
- Centres de réadaptation	70 postes
- Centres d'accueil et d'hébergement	80 postes
- Régie Régionale	8 postes
Total des postes coupés :	**883 postes**

Source : Bureau du député péquiste Rémi Trudel

Éditorial

Illégal ou immoral

Voilà la question !

Récemment, nous apprenions avec stupeur la fermeture définitive de l'usine A.B.B. et d'une des deux usines de la Dominion Textile à Sherbrooke provoquant du même coup la mise à pied de plus de 600 personnes. Nous assistons à la disparition de plus en plus évidente du tissus industriel de Sherbrooke. On a beau proclamer la création d'emplois par l'implantation de compagnies comme le Club Price, mais ce sont des emplois peu rénumérateurs et, en bout de ligne, l'ouverture de telles compagnies provoqueront la fermeture de plusieurs petits commerces.

Les différentes pertes d'emplois en région additionnées des coupures gouvernementales de toutes sortes (aide-sociale, assurance-chômage,...) ne peut qu'aboutir à une plus grande pauvreté. Et c'est toujours les la note (de plus en plus salée) des conséquences de ce moins favorisées de notre société qui écopent et qui paient fameux système économique basé sur le soi-disant libre-marché.

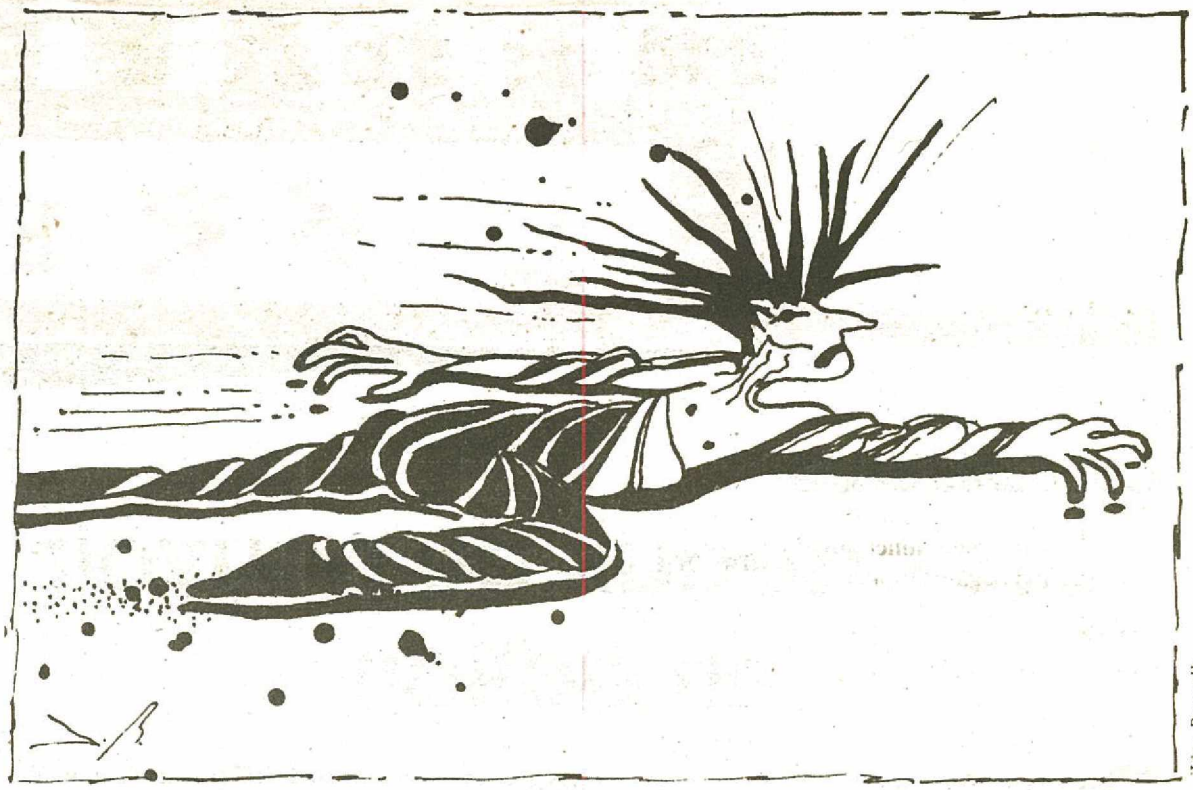
" ILLEGAL MAIS PAS IMMORAL "

Ces dernières semaines, un vaste mouvement de désobéissance civile (gestes illégaux posés consciemment) est en application concernant la vente de cigarettes à moindre coût. Représentant un ras-le-bol des petits commerçants et de la population en général face à l'inertie de la classe politique canadienne et québécoise dans ce dossier, il n'en représente pas moins un mouvement illégal. Reconnaissant le caractère illégal de ce mouvement, plusieurs personnes (incluant certains députés et maires) l'appuient tout de même en le jugeant "non immoral".

Lorsque des gestes illégaux seront posés pour contrer l'appauvrissement de la population ou pour signifier le désespoir grandissant des exclu-e-s de notre société, seront-ils jugés aussi "moralement acceptables"? Poser des gestes illégaux pour l'obtention de cigarettes moins chères est-il plus acceptable que de poser des gestes illégaux pour conserver son emploi, contrer la pauvreté ou obtenir une plus grande justice sociale? Qu'arrive-t-il avec nos valeurs sociales? Les cigarettes valent-elles plus que la justice sociale?

Pour nous, ce qui est moralement inacceptable, et pourtant fait en toute légalité, c'est l'appauvrissement de la population en général découlant des nombreuses mises à pieds, coupures dans les lois sociales ou autres "solutions géniales" affectant notre niveau de vie et notre espoir de s'en sortir. Cependant, en maintenant un objectif d'établissement d'une société basée sur la justice sociale et en travaillant pour y arriver, tous les espoirs sont permis...

La rédaction



Avec toutes ces pertes d'emploi, ces coupures dans les lois sociales, ces nouveaux coûts pour les services gouvernementaux et cette diminution constante des services publics et para-public, " on peut ben graffigner tabaslac "

Être Grands-parents en 1994

Que ressentent les grands-parents dans la vie de tous les jours avec ces problèmes que peuvent vivre leurs enfants, petits-enfants et quelques fois leurs arrière-petits-enfants ? Cette génération à la retraite voit beaucoup plus ce qui se passe autour d'elle et s'inquiète parfois d'une façon maladive de la mauvaise tournure des événements.

Dans ces années de récession qui causent des fermetures d'usine, des coupures budgétaires dans plusieurs domaines, et une hausse des prix des produits de consommation, insécurise cette génération pour l'avenir de leur progéniture. Question à se poser : Est-ce que la génération des adultes d'aujourd'hui était prête à faire face à cette éventualité, elle qui a vécu dans une certaine abondance et doit maintenant se serrer la ceinture ? Ces personnes aînées se demandent bien souvent comment les aider, elles sont rarement capables puisque les événements vont trop vites pour elles. Les événements eux-mêmes apportent aux enfants un certain découragement face à l'augmentation du chômage qui les conduit par la suite à vivoter sur la Sécurité du Revenu (BES) ou autres programmes. Entre autres, des problèmes de couples s'intensifient pour s'orienter vers une séparation presque assurée. Que de grandes peurs peuvent s'installer dans le coeur de grands-parents qui voient leurs petits-enfants manquer du grand sens des responsabilités ou encore s'en aller vers la drogue et la boisson ou encore tout simplement décrocher de leur entourage. Question à se poser : Quel avenir ont-ils ou avons-nous à leur proposer ?. Ces grands-parents sont dépassés de voir vivre leurs enfants, petits-enfants qui essaient de survivre pour un bon nombre d'entre eux. Une nouvelle mentalité s'installe, les nouveau parents démissionnent de leur rôle parce qu'*il sont* de plus en plus démunis dans la vie de tous les jours. À ne pas oublier les adolescents qui envoient promener toute discipline. Que feront ces jeunes enfants du primaire qui assistent à ces exemples peu encourageants pour eux, que sera leur futur dans vingt ans ?

Pour les grands-parents d'aujourd'hui, c'est difficile de s'adapter aux nouvelles réalités de notre société qui change continuellement. Selon eux, c'est le plein emploi qu'il faut viser par les temps qui courent, si nous voulons protéger nos familles. Le ventre crie !

Une grand-mère d'aujourd'hui.

Christiane Gobeil

Journal communautaire

journal bimestriel

ENTRÉE LIBRE

187 Laurier
local 317 (3e étage), J1H 4Z4
Tél.: 821-2270

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Ses priorités sont :

Desservir les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement et qui ne possèdent peu ou pas de pouvoir réel dans leur milieu de vie...

Favoriser la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général.

Privilégier l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels.

Équipe de rédaction :

Marcelle Allain
Line Brunelle
Normand Gilbert
Daniel Thibault

Collaborateurs :
Collaboratrices :

Luc Arel
Alexandre Badibanga
Bernard Couture Jr.
Janick Demers
Diane Denault
Johanne Dessurault
Suzane Dorais
Stéphane Dubuc
Maryse Dumont
Jean-Louis Fontaine
Christiane Gobeil
Normand Godbout
Manon Hogue
Sylvain Janvier
Hélène Jacob
Guy Larochelle
Jack W. Lee
Sung Leng
Georges Mourani
Micheline Plante
Robert Price
Armand Rosso
André Roux
Marie-Hélène Santerre
Martine Stachler

Éditeur : La Voix Ferrée
Impression : The Record
Mise en page assistée par ordinateur : *Infographie enr.*
Distribution : Distributions publicitaires Estrie
Poste publication : Enregistrement #7082
Dépôt légal premier trimestre 1994 : Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada
Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen et St-Joseph (ouest), Le Phare (sud), la rivière St-François (est).

Écollectif fête ses dix ans ! Une école primaire alternative

Créée en 1984, l'Écollectif est la seule école primaire alternative de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS). Elle accueille quelque 100 écoliers, écolières de la région de l'Estrie. Cette école se distingue de toutes les autres écoles primaires de la CSCS par son projet éducatif, son fonctionnement et son organisation.

Les parents sont à la source du projet

Selon Mme Charlotte Sansot, directrice de l'école, « l'origine de l'école vient du fait que des parents voulaient une continuité entre ce qui se vit à l'école et ce qui se vit à la maison et qu'il n'y ait pas de rupture entre les valeurs vécues à la maison et véhiculées à l'école ». C'est ainsi que les parents se sont regroupés pour donner naissance à une nouvelle école, l'Écollectif. Le projet éducatif de l'Écollectif repose sur des valeurs qui priorisent l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie. Les activités pédagogiques sont donc conçues de façon à respecter le rythme de chaque écolier, écolière, et à favoriser son épanouissement global.

Un bilan positif selon une enquête

Voici un bref compte-rendu des résultats d'une enquête réalisée sur l'intégration et le rendement des élèves de l'Écollectif au secondaire.

1) Adaptation et intégration

82 % des élèves de l'Écollectif se sont intégrés au moins aussi facilement que les autres élèves.

2) Rendement académique

Pour toutes les matières, à tous les niveaux, il y a proportionnellement plus d'élèves de l'Écollectif dans les premiers rangs, soit cinquante-deux pour cent (52 %) alors que la normale devrait être de quarante pour cent (40 %).

3) Objectifs spécifiques au projet éducatif de l'Écollectif

La presque totalité des parents et des élèves de l'Écollectif reconnaissent que l'Écollectif a eu une influence bénéfique sur le développement personnel et social des élèves.

Par ailleurs, ils sont moins nombreux mais majoritaires à reconnaître son influence bénéfique sur la préparation académique au secondaire.

Il semble que l'Écollectif a une clientèle qui attache une grande importance à l'éducation de ses enfants. Leurs attentes à l'égard de l'école sont très élevées. Sur le plan du développement personnel et social, l'Écollectif comble les attentes de la presque totalité de sa clientèle.



À l'Écollectif on apprend en s'amusant

Photo : Écollectif

Il est à noter que des journées portes ouvertes seront offertes au grand public le 15 février 1994, 16 mars 1994, 21 mars 1994 et le 13 mai 1994.

Daniel Thibault

Source : L'Écollectif, 1625, rue du Rosaire, Sherbrooke (Québec), J1H 2T6, (819) 822-5666

À propos de la future loi 128 de la sécurité du revenu

Le nouveau projet de loi 128 va modifier l'actuelle loi 37 de la sécurité du revenu. Adoptée possiblement en mars, sans amendement, et cela malgré une opposition de la part du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, de l'Assemblée des Évêques et de d'autres groupes de défense des droits sociaux. Bref, sans aucune consultation auprès du grand public en région. Le groupe d'action pour le respect des droits sociaux de Sherbrooke (GARDS) en collaboration avec le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie (MCCE), ont étudié le nouveau projet de loi pour en ressortir les grandes lignes les plus importantes.

Droits acquis

Avec la nouvelle loi, ceux et celles qui sont déjà sur la sécurité du revenu conserveront leurs droits acquis pendant une période de 6 mois, par la suite ils rejoindront les droits des nouveaux arrivants, qui eux sont assujettis tout de suite à la loi 128.

ANCIENNE LOI	NOUVELLE LOI
Programmes d'employabilité	
Tous les programmes étaient « incitatifs » pour les 18 à 55 ans. Admissible aux programmes dès l'arrivée sur la sécurité du revenu.	Les 55 à 60 ans seront incités à participer aux programmes. Admissible aux programmes après 6 mois consécutifs à la sécurité du revenu.
Trop payé	
Méthode de calcul fixe pour le remboursement	Introduction d'une nouvelle méthode de calcul qui varie selon chaque situation.
Conjoint de fait	
Co-habitation pendant 6 mois consécutifs dans la même année.	Co-habitation pendant 1 mois pour être un conjoint de fait.
Non-disponibilité - rapports médicaux	
Certificat médical : période pouvant être indéterminée	Rapport médical : vont être cumulatifs de période en période.
2 sortes de certificat : les moins de 12 mois vérifié selon la durée du certificat	2 sortes de rapport : vérification automatique de tous les rapports médicaux dépassant une période de 5 mois par un médecin du C.T.Q. de sa région respective.
Les 12 mois et plus vérification pour l'acceptation au programme soutien financier.	Vérification automatique des rapports de deux et celles qui ont un problème de santé mentale. Ces dossiers seront acheminés directement au comité réviseur.
Programme apport	
Si un des deux conjoints quitte, dans la même année l'adulte peut aux fins de calcul, réduire le revenu de travail de l'autre pendant la période où ils n'étaient plus conjoints.	Lorsque les conjoints n'ont pas demeuré ensemble toute l'année, l'un doit quand même être à la charge de l'autre pour recevoir des prestations.
Versement égal au montant divisé par le nombre de mois admissibles dans l'année.	Montants qui sont maintenant pris en considération pour le calcul de la prestation : - revenu de travail - revenu total - compensation pour perte de travail, statuée par règlement. Ajustement à chaque mois pour le calcul des gains de travail qui ne sont pas stables.

Avec l'arrivée de cette loi assez controversée, survient parallèlement Gérald Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, qui annonçait dernièrement une relance de 33 000 emplois pour les chômeurs et chômeuses ainsi que les personnes assistées sociales du Québec. On peut y voir une volonté politique de sa part, sauf qu'en tournée à travers les MRC du Québec, l'on « prône » encore l'idée du travail bénévole obligatoire devenu « incitatif », sauf la ville de Rimouski qui ne se joint pas au mouvement en défaveur des personnes assistées sociales. Le mouvement syndical est en négociation avec le gouvernement pour la sauvegarde de ses emplois, serons-nous dans le futur « incités » à occuper leurs postes ? Créant ainsi des divisions de classe.

Diane Denault
GARDS
(819) 564-4418

Sylvain Janvier
Bernard Couture Jr.
MCCE
(819) 566-5811

typo Art
Danny Guyon
Infographiste

INFOGRAPHIE
• Création de matériel publicitaire
• Correspondance commerciale
• Curriculum vitæ
• Correction et mise en page

410, rue Montréal
Sherbrooke (Québec)
J1H 1E5
Téléphone : 562-9759

Médias

Journalistes et libertés

Être journaliste dans certains pays n'est pas de tout repos, c'est parfois même mortel.

« Depuis 1990, 20 journalistes ont été assassinés en Turquie. Aucun meurtrier n'a jamais été découvert. Il a fallu que soit tué, le 24 janvier 1993 un journaliste éminent, Ugur Mumcu, pour que la police découvre enfin un réseau de criminels, liés aux milieux islamistes, probablement responsables de plusieurs de ces meurtriers. »[1] « En 1991, dans 19 pays, au moins 65 journalistes ont été tués « dans l'exercice de leur métier ou pour leurs opinions ». Il n'y a pas que les actes d'agression contre les personnes qui préoccupent une organisation comme Amnistie internationale. Au Zaïre par exemple, trois journaux d'opposition ont été incendiés. Dans d'autres pays considérés comme des paradis touristiques, la presse est malmenée et l'on emprisonne des journalistes, comme aux Maldives, pour présumée complicité dans une tentative de coup d'État. »[2]

Reporters sans frontières

Elle se considère un peu comme l'Amnistie internationale des journalistes, organisation avec laquelle elle travaille d'ailleurs en étroite collaboration. Elle s'escrime de la rue Abbé de l'Épée à Montpellier (sud de la France) à défendre au quotidien la liberté de la presse dans un monde où 1,5 milliard d'habitants vivent sous un régime de contrôle systématique de la presse.

« Elle » c'est RSF, une organisation non gouvernementale plus connue sous le nom de Reporters sans frontières. Depuis sa création en 1985, année où fut kidnappé Terry Anderson, le correspondant de l'Associated Press à Beyrouth, l'association se bat pour la liberté de la presse et défend les journalistes en prison.

Avec un budget annuel de 600 000 $, 800 membres en France et neuf correspondants dans le monde... RSF répercute toutes les informations sur les « confrères emprisonnés » auprès des associations de défense des journalistes et auprès des associations de défense des droits de l'homme. Parallèlement, l'organisme de Montpellier fournit une aide judiciaire et même un avocat à un reporter derrière les barreaux.

Armand Rosso
pour le CPDE

Sources :

1. Tiré de « Meurtre d'un journaliste », Mine Saulnier, *Le Monde Diplomatique*, mars 1993.
2. *Le Devoir*, 17 mars 1992.
3. *Le Devoir*, 10 décembre 1991, p. 2.

Le Centre Populaire de Documentation

... Pour en savoir davantage

. Sur les médias
. La publicité
. L'intervention communautaire

Nous offrons des activités de groupes, pour nous aider à mieux comprendre la réalité médiatique qui nous entoure.

Revue, journaux, livres, revues de presse...

187, rue Laurier, local 316 *821-2270*

Pour enrayer la violence faite aux femmes

S'il est un problème grave dans la société, c'est bien celui de la violence faite aux femmes. A ce sujet, Statistique Canada publiait les résultats d'une enquête dans La Presse du 19 novembre dernier. Après avoir interrogé quelque 12 000 femmes de tous les milieux, on nous apprend qu'une sur deux a été violentée par un homme qu'elle connaissait, qu'une femme sur quatre a été victime de violence conjugale et qu'à la suite de cette violence, une femme sur dix a craint pour sa vie.

Or la violence n'est pas nécessairement exprimée physiquement : elle peut être psychologique ou verbale. Même si ces actes sont punis par le code criminel, les femmes en sont trop souvent l'objet. A quelques semaines du 8 mars, Journée internationale de la Femme, prenons un instant pour réfléchir sérieusement à ce fléau sociétal et demandons-nous ce que nous pouvons faire pour aider à le contrer.

Ainsi, la plupart des victimes connaissent leur agresseur, souvent quelqu'un qui est très proche d'elles... Alors elles ont d'autant plus besoin d'aide, puisque ces femmes côtoient chaque jour des individus qui briment leurs droits fondamentaux, dont celui d'être une personne à part entière, sans attaque gratuite. Nous connaissons à peu près tous une femme victime de violence, au moins pour en avoir entendu parler. Peut-être sommes-nous une de ces femmes ? Il importe de dénoncer au grand jour ces gestes inacceptables. Ce faisant, nous aidons d'une part à la victime, et d'autre part à l'agresseur, car ces individus ont des comportements dangereux qui cachent des troubles graves ou des manques d'ordre psychologiques.

Cela dit, il n'est pas facile de faire face à un tel problème, sauf qu'un gros obstacle se franchit mieux à l'aide de gens compétents ou en qui nous avons confiance. Lorsque nous disons : « Je ne suis pas une personne violente, je ne suis pas concerné. », nous oublions qu'une amie, une parente que nous chérissons vit peut-être aux prises quotidiennement avec la violence. Ensemble, nous pouvons contribuer à enrayer la violence faite aux femmes !

Marie-Hélène Santerre

Les éducatrices en garderie : des héroïnes ?

Pour la plupart des gens, s'occuper de 8 jeunes enfants à la fois relève de l'héroïsme ou... de l'inconscience ! Pourtant, c'est ce que font quotidiennement les éducatrices en garderie responsables des jeunes de 18 mois à 5 ans. Pour les jeunes de moins de 18 mois, le ratio (nombre d'enfants maximum par éducatrice) est plus bas : 5 pour 1 éducatrice). Bien sûr, contrairement à une mère de famille qui garde ses enfants chez elle, l'éducatrice bénéficie d'un environnement adapté (jouets et locaux) spécifiquement au groupe d'âge de ses enfants, d'une cuisinière qui s'occupe de préparer les repas, d'un horaire de travail variant entre 6 et 8h par jour et du support d'une équipe de travail.

Ce qui n'empêche pas que ce travail soit un des plus exigeants qui soient... L'équipe de travail de la garderie Couricourette de la région de Québec a voulu un jour sensibiliser avec humour ses parents sur leur profession. À la question « J'aimerais connaître la description de l'éducatrice idéale ? » elle a répondu : « Elle a un corps garanti à toute épreuve; des yeux tout le tour de la tête; un filtre nasal; un répondeur automatique; un microphone incorporé; des oreilles bioniques avec contrôle d'intensité; une voix subliminale pour la sieste; le dos large; huit bras comme une pieuvre; des doigts de fée; des jambes d'athlète; une vessie de cinq litres; des orteils en cap d'acier et... une patience d'ange ! ».

Cette description, toute farfelue qu'elle soit contient évidemment sa part de vérité. Les éducatrices et éducateurs (environ 4 %) jouent un rôle primordial dans la qualité des services offerts aux enfants. Deux facteurs influencent grandement la qualité éducative de ces services :

— la formation : pour pouvoir créer un environnement éducatif stimulant et adapté à l'âge des enfants de leur groupe;

— la stabilité du personnel : pour favoriser cette stabilité, il faut, entre autres, donner aux éducatrices des conditions sociales et financières qui valoriseront leur statut professionnel et leur permettront de se ressourcer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des cadres de la garderie. Pour donner le meilleur d'elles-mêmes, elles ont besoin d'être reconnues pour leurs compétences et de sentir que les parents des enfants qu'ils accueillent leur font confiance.

Un métier difficile

Malheureusement, présentement le rôle et la compétence du personnel en garderie reste largement méconnu, tant du public que du gouvernement et leurs salaires et conditions de travail en garderie sans but lucratif largement sous-rémunérés (en moyenne, 9 $ de l'heure, soit environ 17 000 $ par année). Si l'on veut maintenir la qualité de ces services de garde, enrayer l'exode des éducatrices les plus formées vers des professions mieux payées et valoriser un métier difficile, il va falloir que le gouvernement prenne ses responsabilités à l'égard de ses citoyens les plus jeunes et les plus vulnérables et priorise des services de qualité, qui favoriseront leur développement harmonieux tout comme le dépistage de certains problèmes de comportement ou de santé. C'est d'autant plus important dans une société où la cellule familiale a éclaté, où le nombre de familles pauvres et/ou monoparentales augmente constamment et où les anciens réseaux de support parentaux ont disparu. Cette prise de conscience de notre responsabilité en tant que société à l'égard de nos jeunes enfants passe par l 'augmentation des sommes allouées aux services de garde, tant du point de vue des salaires et conditions de travail des employés que de celui de la prévention des problèmes reliés à la pauvreté.

Tous les psychologues s'entendent pour dire que tout se joue avant 6 ans. Les problèmes de délinquance et de décrochage scolaire prennent leurs sources bien avant l'école ou la polyvalente. Les garderies sont des services de première ligne dans le domaine de la petite enfance et il importe de doter ces services de ressources suffisantes pour jouer adéquatement ce rôle si crucial pour l'avenir de notre société.

Source : Martine Staehler, coordonnatrice au RGCE (Regroupement des garderies sans but lucratif des Cantons de l'Est).

Journal communautaire de Sherbrooke

ENTRÉE LIBRE

Volume IX, no 1

10 février 1994

40e numéro

Supplément International

International

Supplément International

Les Burundais de Sherbrooke condamnent le putsch militaire dans leur pays

Aussitôt informés du sanglant coup d'État dans leur pays, les Burundais de Sherbrooke voulaient à tout prix faire savoir aux Estriens leur indignation. « Nous allons probablement organiser une manifestation, nous voulons que la population sache ce qui se passe », rapportent Pierre Sébastien et Serge Ndikumasabo, étudiants burundais reçus en entrevue à l'émission radiophonique du Carrefour de solidarité internationale.

Le coup d'État : un conflit ethnique entre Tutsi et Hutu

Le 1er juin 1993, Melchior Ndadaye devenait le premier président civil démocratiquement élu de la république du Burundi, petit pays d'Afrique centrale. Ses trois prédécesseurs, Michel Micombero de 1966 à 1976, Jean-Baptiste Bagaza de 1976-1987 et Pierre Buyoya de 1987-1993, étaient tous issus de l'armée et de l'ethnie Tutsi. Ils sont arrivés au pouvoir à la suite de coup d'État. Melchior Ndadaye était le premier représentant de l'ethnie Hutu, qui constitue 85 % de la population, à accéder à la magistrature suprême. Battu aux élections présidentielles, Pierre Buyoya président sortant avait promis en juin 1993 que l'armée burundaise respectera le verdict des urnes. Le 21 octobre dernier, on apprend le putsch militaire au Burundi et l'assassinat de Melchior Ndadaye. Les tensions ethniques auraient-elles eu le dessus sur la démocratie ?

Le pouvoir : une question ethnique

« Historiquement les Tutsi ont toujours détenu le pouvoir. Ils contrôlent l'administration et l'armée. Ils ont toujours essayé d'avoir la main haute sur les autres ethnies qui composent le Burundi. Ceci a amené des conflits ethniques régulièrement. L'histoire récente de l'assassinat de Melchior Ndadaye relève de cette logique. L'armée n'a jamais accepté le processus de démocratisation. Elle n'a jamais voulu être la garante des pouvoirs qui ne lui ressemblaient pas. Elle est monoethnique Tutsi », explique Pierre Sébastien. « Les génocides ne datent pas du 21 octobre 1993. Depuis 1966, plusieurs pays africains connaissent des vagues de réfugiés burundais et Hutu en particulier. Plus de 300 000 morts en une trentaine d'année et plus de 500 000 réfugiés burundais. Je pense que c'est très éloquent quand on sait que le Burundi n'a jamais été en guerre contre l'un ou l'autre pays voisin », de préciser Pierre Sébastien qui voit l'assassinat de Melchior Ndadaye comme une équation qui se pose en terme d'une armée monoethnique qui s'en prend au reste de la population.

Coup d'État ou passation de pouvoir

« Il faut dire que Ndadaye est mort parce qu'il appartenait à l'ethnie Hutu. Plusieurs coup d'État se sont succédés au Burundi, jamais un seul président était tué. Ils étaient tous de l'ethnie Tutsi. Avant l'indépendance, le Burundi était dirigé par la monarchie. À l'indépendance, le colonisateur a collaboré avec la monarchie Tutsi qui détenait le pouvoir. En 1966, le premier coup d'État est organisé par un militaire Tutsi, depuis lors, ce sera véritablement une organisation pour garder le pouvoir. On assistera à des coups d'État qui sont en fait une passation des pouvoirs. »

Les Hutu : 85 % de la population dominée

« Il y a eu un parlement où les Hutu étaient majoritaires. Il a été suspendu et aboli par le roi. Il craignait que les Hutu ne deviennent forts par leur présence au parlement. À partir de ce moment, on voit se dessiner au Burundi une non acceptation des Hutu au niveau des structures dirigeantes. On assistera aussi à plusieurs assassinats des dirigeants et aux premières vagues des réfugiés Hutu vers l'étranger. L'armée s'acharne sur l'élite Hutu.

Double défi : oublier l'histoire et bâtir l'unité nationale

« La conscience nationale n'est pas vraiment cimentée. Entre Burundais, quand nous nous rencontrons, chacun sait de quel bord il est. Mais il ne faut pas désespérer, il faut passer tout ceci de façon positive. La démocratie au Burundi a amené une représentation des deux ethnies pour avoir une certaine unité. »

Alexandre Badibanga

L'axe nord-sud ou l'accès inégal au savoir médical

Tout le monde est en faveur des recherches médicales qui ont tant apporté à l'humanité. Cependant, cela n'empêche pas des chercheurs de se questionner sur la façon de faire de la recherche dans un monde où les ressources sont si inégales, surtout entre pays du nord et pays du sud.

Ce même questionnement s'est imposé à huit étudiantes de Sherbrooke l'été dernier, lors d'un stage en République Dominicaine organisé conjointement par le comité de santé internationale de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke (CSI) et l'Association pour le Développement de San Jose de Ocoa (ADESJO), le partenaire de la République Dominicaine.

Une expérience enrichissante

« Nos objectifs étaient de découvrir une nouvelle culture tout en nous familiarisant avec un système de santé disposant de ressources inférieures aux nôtres », expliquent les stagiaires. Ces objectifs ont été atteints par le travail dans les cliniques rurales et à l'hôpital de la ville, par les ateliers de formation donnés par les médecins de l'ADESJO, par la vie dans les familles dominicaines et par les contacts quotidiens avec la communauté tout entière.

Les belles surprises

Les stagiaires ont pu découvrir de très belles réalisations locales dans le domaine des soins de santé primaire. Grâce à l'appui technique et financier du nord (Allemagne et Canada) et surtout au travail acharné de personnes dynamiques, impliquées souvent de façon bénévole, l'état général de la santé des gens de San Jose de Ocoa s'améliore peu à peu. Bien que l'objectif de l'Organisation Mondiale de la Santé « La santé pour tous à l'an 2 000 » est loin d'être atteint, San Jose de Ocoa possède néanmoins une couverture vaccinale infantile supérieure à la moyenne canadienne.

La triste réalité

Les étudiantes ont aussi découvert une multitude de problèmes sérieux, inhérents aux faibles ressources financières du pays : alimentation et hygiène inadéquates, transport absent, moyens diagnostics et traitements inaccessibles. Ces problèmes ont particulièrement impressionné les étudiantes : « Imaginez ! Le traitement médical existe, il est simple et efficace mais la personne ne peut se le payer. C'est une frustration qui te marque pour toujours et qui te questionne sur l'accès aux avoirs scientifiques dans les pays pauvres ».



Les stagiaires de Sherbrooke avec les travailleurs de la santé dominicaine.

Photo : CSI

Le documentaire

Présenté lors de la Quinzaine des sciences, en collaboration avec le comité de santé internationale de la Faculté de médecine et le CSI, un documentaire de Frédéric Tangy « La danse interrompue ou l'eldorado des rétrovirus » reprend ce questionnement dans le contexte d'une maladie causée par un virus semblable à celui du SIDA qui touche une petite communauté de la Colombie

Stéphane Dubuc

Ce supplément a été rendu possible grâce à la collaboration du Carrefour de Solidarité Internationale.

L'histoire des noirs :

Un cheminement sans fin

Nous avons beaucoup à célébrer. Tout comme l'arbre prend sa force de ses racines, la communauté noire de Montréal peut être fière de ses membres, qui, par leur apport historique, ont contribué au succès individuel et collectif. Tous les Africains et leurs descendants jouent un rôle intégral dans l'histoire, qu'ils soient nés en Afrique, aux Caraïbes, en Amérique latine ou en Amérique du Nord. De plus, tous les Africains qui ont contribué à l'histoire méritent que l'on raconte leur histoire. En voici un premier chapitre.

Nous reconnaissons qu'en assemblant les noms de diverses personnes qui ont atteint un certain succès, nous n'avons pas inclus le nom de plusieurs autres qui, de leur coté, ont aussi connu la victoire. Nous n'avons pas voulu diminuer ni négliger leur importance au sein de la communauté noire : nous entreprenons plutôt un cheminement sans fin de découverte et d'éducation. Chaque année, en février nous devons saisir l'occasion de célébrer l'oeuvre de ceux qui ont consacré les efforts nécessaires pour assurer le succès de tous leurs descendants.

Mathieu da Costa

Da Costa, linguiste, interprète et explorateur, quitte La Rochelle en 1606. Il sert d'interprète auprès des Micmacs pour Samuel de Champlain en Acadie et devient membre du plus ancien club du Canada, l'Ordre de la bonne humeur. Il participe à la construction de Port-Royal, où il meurt en 1607.

Olivier Le Jeune

Né au Madagascar, ce jeune garçon est transporté au Québec comme esclave, le premier de la colonie. Il est renommé Olivier Le Jeune lors de son baptême. Il meurt en 1645, apparemment un homme libre.

Dr Hervé Blanchard

Chirurgien pédiatrique, spécialiste des transplantations hépatiques attaché à l'hôpital Sainte-Justine et professeur titulaire à l'Université de Montréal, le Dr Blanchard (né en 1932) est aussi connu pour avoir réussi la séparation de siamois ischiopages le 3 mai 1978. Il a depuis séparé d'autres siamois omphalopages. Il est membre de plusieurs associations médicales canadiennes et internationales.

Jackie Robinson

Jackie Robinson, né en 1919, est le premier noir à faire partie des ligues majeures du baseball. Recruté par les Royaux de Montréal en 1946, il poursuit une carrière glorieuse au sein des Dodgers de Brooklyn et, par la suite, de Los Angeles. En 1962, il est élu au Temple de la renommée du baseball. Il est mort en 1972.



El Hajj Malik Al Shabazz

Né en 1925 de parents qui avaient célébré leur mariage à Montréal. Malcolm Little, voyou dans sa jeunesse, devient disciple de la Nation de l'Islam sous le nom d'El Hajj Malik Al Shabazz, mieux connu par son nom d'emprunt, Malcolm X. Ce leader éloquent quitte la Nation de l'Islam et fonde, en 1964, l'Organisation de l'unité africaine-américaine (O.A.A.U.), un groupe non sectaire. Il est assassiné en 1965.

tiré de : Le mois de L'HISTOIRE DES NOIRS. Collaboration de : Johanne Dessurault CSI

L'immigrant à l'école :

Plus qu'une simple question de langue...

Quand une immigrante ou un immigrant décide d'apprendre le français au Québec, son pays d'adoption, elle ou il a parfois plusieurs barrières à franchir. Si, pour certaines et certains, on cherche à apprendre une langue seconde qui deviendra notre langue de travail et de communication; pour d'autres, il s'agit d'entreprendre les études qu'on n'a jamais pu faire dans son pays d'origine. Pour ces dernières et ces derniers, la route sera longue.

La démarche normale pour une personne immigrante, est de débuter un cours de « francisation » au COFI. Ça nous semble simple, à nous, parce qu'on s'imagine ces cours comme notre apprentissage de l'anglais. Mais ce n'est pas le cas. Imaginez-vous dans une salle regroupant une douzaine de personnes parlant différentes langues, donc incapables de communiquer ensemble par voie verbale. Puis un professeur vient s'entretenir avec vous dans une langue que vous ne connaissez pas, comment vous sentez-vous ? Cette première étape est réellement difficile pour bon nombre d'immigrantes et d'immigrants qui doivent non seulement briser le mur de la langue, mais se débrouiller dans un monde qui vit d'une manière différente de ce qu'on connaît.

Scolarisé ou pas

Certaines personnes immigrantes arrivent au Québec avec des diplômes universitaires. Il y a des avocats, des ingénieurs et des médecins qui adoptent notre pays pour patrie. Toutefois, avant de se voir reconnu le droit d'exercer le métier, elles doivent d'abord apprendre le français et parfois aussi l'anglais. Ensuite, elles devront faire reconnaître leur compétence selon nos critères. cela peut vouloir dire d'autres études ou des stages parfois assez longs. Toutefois, l'apprentissage de la langue se fait souvent assez rapidement avec des résultats fort louables. ces personnes sont motivées et désireuses de réussir pour réintégrer le marché du travail.

D'autres arrivent ici totalement analphabètes dans leur propre langue. Leur intégration à notre société, malgré leur bonne volonté et leur motivation, prendra un peu plus de temps. Toutefois, il n'est pas rare que ces personnes arrivent à se dénicher un emploi avant même de maîtriser les rudiments de notre langue; c'est alors par le contact de consoeurs ou de confrères de travail qu'elles développeront leurs connaissances du français.

Après le COFI

Une fois avoir franchi le programme du COFI, les immigrantes et immigrants continuent leur périple scolaire dans des classes d'alphabétisation. C'est-à-dire qu'elles et ils s'inscriront soit dans des écoles d'éducation aux adultes offrant ce cours ou qu'elles et ils se dirigeront vers des organismes sans but lucratif (maison Alpha, Arbralettre, par exemple) qui dispensent une telle formation. Dans ces écoles, ils continueront surtout leur apprentissage du français, quoique certaines et certains, parmi les moins scolarisés, recevront aussi une formation en mathématiques du primaire. C'est seulement après avoir traversé et réussi ces cours qu'elles et ils seront admis au cours secondaire.

Une formation limitée dans le temps

Si les programmes d'alphabétisation et de francisation sont gratuits, la durée de ceux-ci est strictement limitée. Généralement, les adultes qui détiennent un diplôme universitaire dans leur langue, arrivent à apprendre notre langue dans les délais prescrits. Toutefois, la réalité est souvent différente pour ceux qui arrivent ici totalement analphabètes, comme c'est parfois le cas des réfugiés qui proviennent de pays en voie de développement. C'est souvent difficile, pour nous, d'imaginer que les gens n'ont pas accès à l'école, alors qu'ici on oblige les jeunes à la fréquenter jusqu'à 16 ans. Mais, dans encore plusieurs pays, l'éducation est réservée à une minorité comme c'était le cas au Québec jusqu'aux années 1950 et 1960.

Même si l'apprentissage du français n'est pas facile pour de nombreuses immigrantes et de nombreux immigrants, leur volonté d'apprendre fait en sorte de leur permettre d'atteindre leur but.

Guy La Rochelle

Le Service d'aide aux Néo-Canadiens au service des nouveaux arrivants ou des Québécois qui veulent vivre des aventures dépaysantes

Le Service d'aide aux Néo-Canadiens a tout près de quarante ans. Il trouve son énergie dans chacune des personnes qui y vient, y vit, y tricotte un bout d'histoire, invente des projets, puis repart avec des amis en plus et une riche expérience.

Comme disent souvent les bénévoles du service : « Ici, la vie ne se déroule jamais comme nous l'avions prévu. Ici, connaître une autre culture, se rendre compte des différences et des ressemblances n'est pas de la théorie. C'est le quotidien que nous partageons avec une partie de la planète. On n'a jamais fini de découvrir. Ce sont de multiples voyages qui se vivent tous les jours. »

Il y a aussi une place pour toi qui veut grandir au contact de la diversité en même temps que de la ressemblance.

Que dirais-tu d'accompagner une famille ou une personne dans ses premiers jours de vie à Sherbrooke ? Ou peut-être d'approfondir tes connaissances en jumelant une famille nouvellement arrivée à la tienne pour une année et sans qu'il t'en coûte un sous ? Ou encore d'accompagner des nouveaux arrivants dans diverses démarches ? Ou de préparer des rencontres d'information, des fêtes et quoi d'autre ?

Que dirais-tu de te joindre à une équipe multiculturelle dynamique où jeunes et moins jeunes travaillent ensemble et surtout y prennent plaisir !

Un numéro à composer : 566-5373

Bienvenue à tous et à toutes !

Hélène Jacob

Les Chinois de Sherbrooke :

Discrets et besogneux

Discrète et besogneuse, la communauté chinoise est surtout concentrée, au Canada, dans les grandes villes de Vancouver et Montréal, où ses membres travaillent principalement dans le commerce et la restauration. À Sherbrooke, sans la présence d'un nombre important d'étudiants chinois qui viennent poursuivre des études avancées à l'Université de Sherbrooke, la communauté chinoise d'aujourd'hui serait encore moins nombreuse qu'avant la deuxième guerre mondiale.

Les premiers arrivés

Mon père est arrivé au Canada en 1890. Il était l'un de ces nombreux ouvriers chinois qui avaient laissé en Chine leur femme et leurs jeunes enfants pour venir en Amérique y gagner leur vie à travailler durement et souvent dans des conditions dangereuses. Mon père dû alors payer 500 $ sous forme de taxe per capita pour avoir le droit d'entrer au pays. Les premiers Chinois à venir d'établir au Canada étaient arrivés en 1858 pour y travailler dans les mines de la Colombie-Britannique. C'est toutefois vers les années 1880 que l'immigration chinoise fut la plus importante. Quelque 15 000 ouvriers chinois étaient venus des États-Unis pour travailler à la construction des chemins de fer de la Union Pacific Railway. On leur confiait les tâches les plus pénibles et les plus périlleuses, comme les travaux de dynamitage en montagne. C'est alors que le gouvernement canadien commença, à compter de 1885, à imposer une taxe per capita de 50 $ aux nouveaux arrivants chinois, afin d'en contrôler le nombre. La taxe passa rapidement de 50 à 100 $, pour atteindre bientôt 500 $. En 1903, 500 $ représentait un montant équivalent à deux années de salaire pour le modeste ouvrier qu'était mon père. De 1885 à 1923, les 81 000 Chinois venus s'établir au Canada ont ainsi payé au gouvernement canadien quelque 23 millions de dollars en taxe per capita (« Head Tax »).

À cette époque, c'était presque uniquement des hommes qui émigraient vers le Canada, les femmes demeurant en Chine. Les hommes envoyaient de l'argent à leur famille. Ils retournaient de temps à autre vers la terre natale, le temps de faire un enfant à leur femme puis ils rentraient au Canada, pour reprendre leur travail. C'est ainsi que mes soeurs et moi-même avons vu le jour à l'occasion de brefs séjours de mon père auprès de notre famille, demeurée à Toi Sun, en Chine. En 1911 par exemple, il n'y avait en moyenne au Canada qu'une femme chinoise pour 28 hommes.

Dans les Cantons de l'Est

Avant la deuxième guerre mondiale, une centaine de Chinois habitaient dans les Cantons de l'Est. La plupart travaillaient dans des buanderies et des restaurants. Quelques-uns cultivaient et vendaient les fèves germées servant à confectionner le « chop suey ». Quand la guerre a éclaté, plusieurs d'entre eux sont retournés en Chine pour y rejoindre leur famille. D'autres sont déménagés à Montréal. Seulement quelques-uns, plus âgés, sont demeurés à Sherbrooke et ont continué à y exploiter leur commerce de buanderie. À cette époque, la plupart des restaurants chinois de Sherbrooke avaient fermé leurs portes. La situation est demeurée la même jusque vers 1952, alors que mon père vint s'établir à Sherbrooke pour y ouvrir le Café Nanking, rue King Ouest. C'est moi qui ai continué d'exploiter l'établissement après la mort de mon père. En effet, à la fin de la guerre, les nouvelles dispositions législatives en matière d'immigration ont permis aux Chinois déjà établis au Canada de faire venir auprès d'eux leurs enfants, à condition que ces derniers soient âgés de moins de 18 ans. Ce n'est que vers le milieu des années 1950 que la loi permit enfin aux épouses chinoises de rejoindre leur mari au Canada. La situation a bien changé depuis les années 1950. Les Chinois établis au Canada ne rêvent plus de retourner en Chine. au contraire, ils cherchent plutôt à s'installer ici, à s'acheter une maison et à faire de plus en plus d'affaires dans leur pays d'adoption.

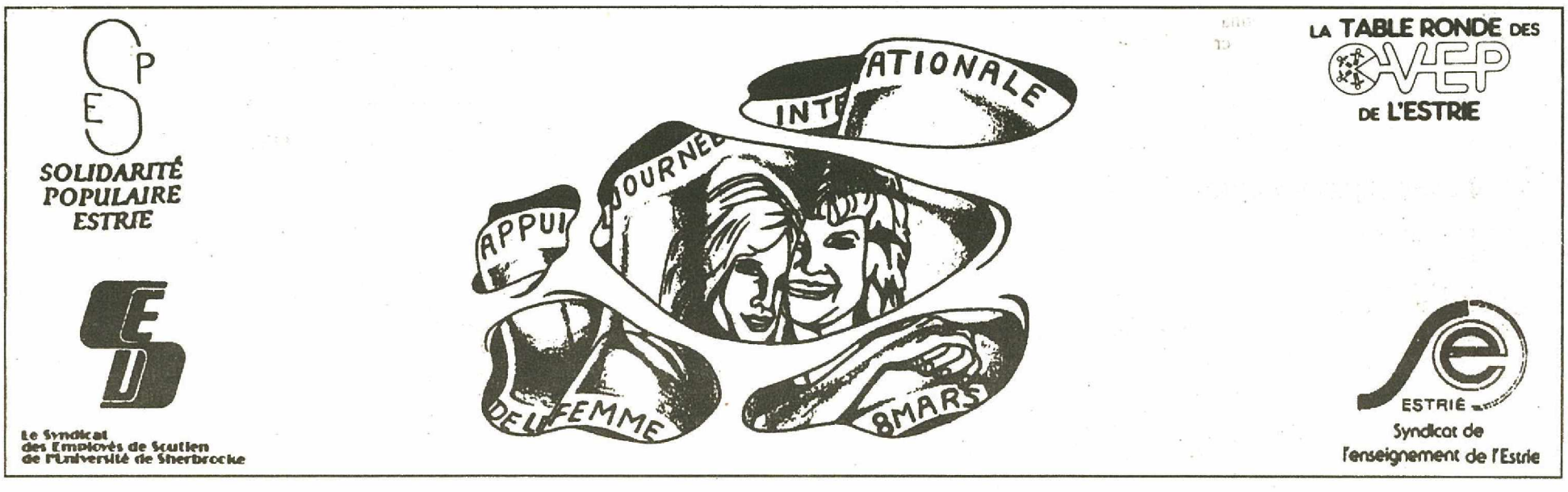
La langue parlée

La plupart des Chinois qui se sont établis au Québec avant la deuxième guerre mondiale ou qui sont venus y rejoindre un membre de leur famille par la suite sont originaires de la province de Canton. Plusieurs proviennent plus particulièrement de la région de Toi Sun. C'est mon cas. Leur langue est donc le cantonais ou encore un dialecte cantonais plus particulier au district de Toi Sun. Les nouveaux arrivants, – les Chinois qui étudient actuellement à l'Université de Sherbrooke, par exemple – viennent de toutes les provinces de Chine et parlent pour la plupart le mandarin. C'est la langue parlée dans la région de Beijing, la capitale de la Chine, et, par conséquent, la langue officielle de l'administration. Beaucoup de gens âgés n'ont jamais appris à parler une autre langue que le cantonais. Comme ils n'occupaient souvent que des emplois très modestes à l'intérieur des quartiers chinois des grandes villes, ils n'ont jamais éprouvé le besoin d'apprendre la langue du pays. Je me souviens, quand j'étais plus jeune, qu'il fallait souvent assister ces pauvres gens lorsqu'ils avaient à acheter une maison, à consulter un avocat ou un notaire, à comparaître en cour, à voir le médecin, à aller à l'hôpital, à obtenir une pension. Il fallait également assister leur famille en cas de mariage ou de décès, prévenir ceux qui étaient demeurés là-bas, en Chine... Quant aux enfants nés au Canada de parents immigrants chinois, la plupart ne parlent plus la langue chinoise. De façon générale, les Chinois ont appris l'anglais, même ceux qui sont établis au Québec; ou bien, ils en possédaient déjà les rudiments avant leur arrivée, ayant eu la chance comme moi, de faire quelques années d'études à Hong Kong. De nos jours cependant, beaucoup d'enfants d'origine chinoise apprennent le français à l'école. Pour ma part, tous mes enfants ont fait leurs études primaires et secondaires à l'école française et j'en suis fier. ainsi, à la maison, la conversation peut se dérouler en anglais, en français... et même en chinois.

De nos jours

La plupart des Chinois vivant au Canada ont adhéré à la foi chrétienne, soit au sein de l'Église catholique, soit encore à l'intérieur de l'une ou l'autre des grandes confessions protestantes. Quelques-uns cependant sont demeurés attachés au bouddhisme. À Sherbrooke, les Chinois décédés sont pour la plupart inhumés au cimetière St-Michel. Même si les Chinois ont conservé leurs traditions culinaires, la très grande majorité ont adopté les habitudes vestimentaires et les modes de vie de leur pays d'adoption. On ne rencontre donc plus de Chinois portant les vêtements traditionnels, si ce n'est à l'occasion de certaines fêtes traditionnelles, comme le Nouvel An chinois, la fête de la lune, ou encore de cérémonies religieuses. En 1994, la communauté chinoise de Sherbrooke n'est guère plus nombreuse qu'elle ne l'était au moment de la deuxième guerre mondiale. Sauf pour ceux qui sont étudiants à l'Université de Sherbrooke et quelques autres qui sont inscrits au Bishop's College, la plupart des membres de la communauté chinoise sherbrookoise sont propriétaires de restaurants chinois ou y travaillent comme cuisiniers ou aides-cuisiniers. La communauté des Soeurs Notre-Dame des anges de Lennoxville, compte encore quelques religieuses chinoises qui ont été expulsées de Chine au moment de la prise du pouvoir par Mao Tsé-Toung en 1949. Au cours des années 1970, de nombreux « réfugiés de la mer » vietnamiens, dont plusieurs d'origine chinoise, sont venue à Sherbrooke et y ont été accueillis par les Sherbrookois, qui les ont aidés à s'installer ici. Cependant, la plupart n'y sont pas demeurés, attirés sans doute par l'espoir de trouver du travail dans les grandes villes, là où se trouvent des concentrations plus importantes de gens de leur communauté d'origine et où ils estiment qu'il leur sera plus facile de s'intégrer à leur société d'adoption. C'est pourquoi la communauté chinoise de Sherbrooke demeure, encore aujourd'hui, tout aussi discrète et besogneuse qu'elle l'était il y a 50 ans...

Jack W. Lee, C.M.



Les programmes d'ajustement structurel, les femmes et l'économie parallèle ou informelle, ça vous dit quelque chose?

Au Sud comme au Nord, l'appauvrissement des populations est palpable : des communautés entières ont été dévastées, le chômage est maintenant endémique, le sous-emploi et le travail au noir sont on ne peut plus florissants et la maladie et la faim hantent des secteurs de plus en plus vastes de la population. Pendant ce temps, le gouffre entre les classes dominantes et l'immense majorité de la population ne cesse de s'accroître. Les « exclu-e-s » qui se font de plus en plus nombreux tentent tant bien que mal de gagner leur vie dans une économie dite informelle où n'existe aucun filet de sécurité.

Et pour le lot des femmes dans les pays du Sud, elles sont des millions à tenter de se faire un gagne-pain chaque jour comme vendeuses de rue, marchandes ou petites commerçantes. La précarité devient pour tous ces gens, et particulièrement pour toutes ces femmes, un mode de vie, l'insécurité le lot quotidien.

Malgré les particularités régionales ou nationales, les P.A.S. se ressemblent partout, au Sud comme au Nord. Ils prônent entre autres mesures la levée de toutes les restrictions à la libre circulation des capitaux; la réduction des budgets alloués à la santé et à l'éducation, entre autres services publics; l'orientation de l'économie en fonction des exportations, plutôt que des besoins de la population locale; et la privatisation d'entreprises publiques stratégiques.

Mais malgré une situation qui tend à individualiser les problèmes, où chacune et chacun, confronté-e-s à la compétition féroce des autres qui comme eux tentent d'assurer leur survie, on réussit quand même à créer d'importants réseaux d'entraide et de solidarité. Dans ce sens, l'histoire des travailleuses d'INEXPORT en est un exemple.

Dans une maquiladora

Le 6 juillet 1992, 27 femmes faisaient leur entrée, triomphantes, à l'usine de fabrication de vêtements INEXPORT du Guatemala, trois ans après avoir été congédiées par cette compagnie pour avoir tenté d'y établir un syndicat.

Dans ce pays reconnu comme l'un des pires violateurs des droits de la personne et l'un des régimes les plus intolérants et répressifs face aux activités syndicales, la victoire des femmes d'INEXPORT revêt une importance toute particulière. Il s'agit d'une grande victoire, non seulement parce qu'elle marque la reconnaissance du premier syndicat dans une maquiladora, mais également parce que les femmes ont obtenu gain de cause sur tous les plans : elles ont retrouvé leur emploi, ont eu droit à un paiement rétroactif et ont pu amorcer la négociation d'une convention collective.

Mais au-delà de ces gains remarquables, dans un pays où le seul fait d'être membre d'un syndicat signifie mettre sa vie en danger, l'histoire d'INEXPORT comporte d'importantes leçons, pouvant servir d'inspiration dans la recherche de réponses adéquates à la mondialisation des marchés et à la libre circulation des capitaux.

Une coalition américaine

En effet, même si le crédit de la victoire revient en premier plan aux femmes d'INEXPORT elles-mêmes, le rôle joué par une coalition d'organisations syndicales, religieuses et de défense des droits de la personne aux États-Unis a certes été déterminant, tout en étant des plus innovateurs. En effet, en plus de faire pression sur les compagnies américaines pour qu'elles modifient leur comportement face aux droits des travailleurs à l'étranger, cette vaste coalition s'est donné comme mandat de faire pression auprès des autorités américaines pour que les tarifs préférentiels accordés aux produits importés du Guatemala soient assujettis au respect des droits des travailleuses et travailleurs. Ce principe, en soi, ne constituait guère une innovation, puisque les deux programmes en vertu desquelles les importations en provenance du Guatemala bénéficient de ces tarifs préférentiels, le *Generalized System of Preference* (GSP) et le *Carribean Bassin Initiative* (CBI), comportent tous deux des dispositions à cet effet. Ces dispositions toutefois, n'avaient jamais été mises en application avant que n'intervienne la coalition présidée par le *US/Guatemala Labor Education Project* (GLEP).

Pendant cinq longues années, les autorités américaines ont fait la sourde oreille aux pressions exercées par la coalition pour que le statut préférentiel accordé aux importations guatémaltèques soit révisé, en raison des violations systématiques des droits des travailleuses des maquiladoras. Ces pressions ont finalement porté fruit en 1992, alors que les autorités américaines décidaient d'examiner la situation.

Cette décision a sans aucun doute largement influencé la décision d'INEXPORT de reconnaître le syndicat et influencera sûrement le comportement d'autres compagnies. En effet, en liant les droits des travailleuses et travailleurs aux tarifs commerciaux, la coalition semble avoir découvert le nouveau talon d'Achille des multinationales. Le fait que la valeur des exportations guatémaltèques se retrouvant sur le marché américain grâce à ces tarifs préférentiels s'élève à 200 millions de dollars, sur un total de 900 millions de dollars, font de ce genre de pression un outil inestimable pour le changement social, au Nord comme au Sud. Car les citoyennes et les citoyens ayant oeuvré en faveur de la reconnaissance du syndicat d'INEXPORT n'ont pas seulement contribué qu'au respect des droits de leurs soeurs du Sud. En insistant sur le fait que, sans le renforcement des organisations de travailleuses et travailleurs du Sud, l'exode des compagnies manufacturières qui caractérise le panorama nord-américain depuis quelques années se poursuivra implacablement, ils ont démontré clairement qu'en cette époque de mondialisation de l'économie, une seule réponse est possible pour que la justice sociale, au Nord comme au Sud, devienne réalité : la mondialisation de la solidarité.

CUSO Québec
Merci à Manon Hogue
pour la recherche

Le Cambodge (Kampuchea)

Le Cambodge est un État situé au sud-est de l'Asie, sa capitale est Phnom Penh. Formé de plateaux recouverts de forêts ou de savanes, son climat est chaud et humide. Sur une superficie de 181 000 km^2, 6 millions d'habitants y vivent, ce qui représente une densité de population de 33 habitants par km^2. La langue officielle est le khmer. La base d'alimentation est le riz.

Un royaume

Depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne, le Cambodge est un royaume, peuplé par les Khmers. En 1865, le protectorat français fut établi, ce qui fit cesser les attaques des Vietnamiens. Théoriquement indépendant depuis 1949, sous le règne du roi Norodom Sihanouk, la France reconnaît sa complète indépendance en 1955. Cette même année, le roi Norodom Sihanouk abdique en faveur de son père, le roi Norodom Suramarit. Depuis la mort du Roi en 1961, le trône reste vacant, mais le prince Norodom Sihanouk assume la charge de chef de l'État jusqu'à son renversement par un coup d'État dirigé par le général Lon Nol en 1970. Le Cambodge devient démocratique en 1976, sous Pol Pot et Kang Sary. En 1979, sous Heng Samrin et Hun Sen, c'est un gouvernement pro-vietnamien communiste, ce qui met fin au retrait officiel de l'armée vietnamienne au Cambodge. Le 4 juin 1990, a lieu la réunion des 4 factions cambodgiennes à Tokyo pour la création du « Conseil National Suprême » (C.N.S.). Le 27 août 1990, c'est l'accord politique global du conflit cambodgien, en formant l'« Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge » (APRONUC) par 5 membres permanents du conseil de sécurité (Chine, France, Grande-Bretagne, URSS, USA). Le cessez-le-feu volontaire des 4 parties cambodgiennes a lieu le 1er mai 1991. Une rencontre du prince Sihanouk, de Subarto et de Hun Sen a lieu le 2 juin 1991 à Djakarta en Indonésie.



Le Cambodge à l'ONU

Pour la première fois le Conseil national suprême représente le Cambodge à l'ONU, le 26 septembre 1991. La signature des accords de Paris sur le Cambodge a lieu le 23 octobre 1991. Le 14 novembre 1991 marque le retour du prince N. Sihanouk au Cambodge et l'arrivée des premiers contingents de la mission préparatoire de l'ONU pour le Cambodge (MIPRENUC) dirigée par Ataul Karin et le général de brigade français, Jean-Michel Loridon, responsable militaire. Norodom Sihanouk est rétabli dans ses fonctions de chef de l'État le 20 novembre 1991. Le 9 janvier 1992, c'est la nomination du japonais Yasushi Akashi, chef de l'APRONUC. Par la résolution 745, le conseil de sécurité définit la composition de l'APRONUC, le 29 février 1992. D'autre part et grâce aux efforts du conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) pour le retour de la paix, le Cambodge a eu une élection générale, le 29 mai 1993. Le parti FUNCIPEC (Front Uni National pour un Cambodge Indépendant Neutre Pacifique et Coopératif) est présidé par le prince Norodom Ranaridh, fils de l'ancien roi Norodom Sihanouk. La constitution du Cambodge est créée le 28 octobre 1993. Un gouvernement de coalition est formé et présidé par le prince Norodom Ranaridh en date du 29 octobre 1993.

Sung Leng

CUSO-Québec solidaire

Devant la complexité des changements en cours dans notre monde, nous avons souvent tendance à nous sentir démuni-e-s, impuissant-e-s à infléchir le cours des événements qui restructurent l'économie à l'échelle mondiale. Il demeure très difficile de saisir les enjeux de ce phénomène de la mondialisation de l'économie et de prévoir quel en sera l'impact sur nos vies. Pourtant, des femmes et des hommes, au Sud comme au Nord, dénoncent haut et fort l'application des politiques économiques néolibérales qui accentuent les inégalités et injustices sociales, à chaque jour plus profondément.

C'est dans ce contexte que CUSO-Québec a choisi d'accompagner des gens, ici et ailleurs, qui s'organisent en vue de renforcer leurs capacités à non seulement dénoncer les effets désastreux de telles politiques mais pour être en mesure de proposer collectivement des alternatives de développement sur la base de leurs propres pratiques.

L'action de Cuso-Québec se concrétise par l'appui qu'il offre à divers projets en Amérique latine menés actuellement par des organisations de femmes. Aussi, par son appui à des jumelages entre syndicats latino-américains et québécois ainsi que par des projets d'échanges entre les nations autochtones du Nord québécois et de l'ouest colombien. Cuso-Québec soutient également des jumelages et des projets liés à la promotion des droits humains en Afrique.

Être coopérante, coopérant avec CUSO

CUSO est un organisme non gouvernemental, sans but lucratif, qui contribue à créer et développer des liens de solidarité internationale entre organismes du Canada et du Tiers-Monde qui travaillent pour la justice sociale. Les coopérantes et coopérants d'ici, en se joignant au travail de partenaires du sud jouent un rôle primordial pour bâtir ces liens.

Conditions

Le salaire offert permet de couvrir le coût de la vie dans le pays hôte. CUSO absorbe les frais de transport, d'assurances-vie et de maladie et procure divers avantages sociaux. Les possibilités pour les couples avec des enfants sont plus restreintes. Les critères professionnels et d'expérience (applicables) reliés aux postes sont définis par les partenaires des pays hôtes.

Postes en coopération internationale

Moniteur-trice de programme d'éducation populaire – Guatemala (6599)

Le centre GRUFEPROMEFAM est un ONG guatémaltèque affilié à l'Organisation de coordination féminine du Guatémala et est membre-fondateur de l'Assemblée permanente des femmes d'Amérique centrale pour la paix. Les efforts du GRUFEPROMEFAM vise à encourager l'action concertée des femmes guatémaltèques et établit un lien entre la lutte des couches populaires et la lutte de femmes pour l'égalité des sexes et des ethnies. Le ou la coopérant-e contribuera à renforcer l'ensemble du travail du groupe par la formation des moniteurs-trices d'éducation populaire. Il est nécessaire d'avoir une excellente connaissance des méthodes d'éducation populaire, de l'analyse de genre, ainsi qu'une compréhension des événements socio-politiques et économiques en Amérique centrale.

Conseiller-ère en communication – Indonésie (5445)

La Fondation Tananua, un ONG indonésien, a débuté son travail avec des programmes de vulgarisation agricole. Ses activités se sont élargies et la Fondation Tananua compte aujourd'hui des volets en santé et en communication. Tananua souhaite donc maintenant recruter un-e conseiller-ère en communication qui pourrait contribuer à améliorer les connaissances et à promouvoir l'utilisation des méthodes d'éducation alternative au sein de leur équipe. Le ou la coopérant-e doit avoir une formation en développement communautaire ou en communications ainsi que de l'expérience en production de matériel d'éducation.

Administrateur-trice en développement communautaire – Tanzanie (5271)

Le projet, relié au ministère de la Culture et à l'Université de Dar es Salaam, vise à améliorer les conditions de vie des habitants de la région de Lugaba Ward. Il s'agit de développer des entreprises familiales et des initiatives communautaires. Les travailleurs en développement communautaire tanzaniens sont impliqués dans le projet depuis ses débuts. Le-la coopérant-e doit avoir une expérience de travail communautaire et une formation dans la gestion de micro-entreprises.

Coordonnateur-trice en éducation syndicale – Jamaïque (5380)

Le Comité d'action des femmes regroupe 16 organisations visant à revendiquer des conditions de travail décentes pour les femmes, spécialement les travailleuses du vêtement de la zone franche de Kingston (16 manufactures et 10 000 travailleuses). Dans le cadre d'un projet-pilote, le ou la coopérant-e aura à se familiariser avec les syndicats et leurs programmes d'éducation sur les droits des travailleurs-ses et à rencontrer les travailleuses de la zone franche en vue de l'élaboration d'un plan d'éducation et de diffusion d'informations. Il ou elle devra démontrer une grande autonomie et savoir traiter avec des gens de tous les niveaux. Une expérience de deux ans dans l'élaboration ou la coordination de programmes d'éducation syndicale est requise.

Conseiller-ère en environnement et sur les problèmes de genre – Mozambique (6548)

La population du Mozambique est à 85 % rurale et dépend des ressources naturelles du pays pour survivre. Dans tout le pays on s'entend sur le besoin de collaborer à tous les niveaux en matière d'environnement. La dégradation environnementale du milieu rural affecte très durement les femmes. Le projet vise l'élaboration d'une stratégie qui permettra d'intégrer le travail des intervenants au plan national et l'élaboration de politiques et de programmes qui lient les questions de genre et d'environnement. Dans ce cadre le ou la coopérant-e participera à la formation et à la sensibilisation de la population et des agents de développement en milieu rural. Un diplôme en sciences sociales ou en études environnementales ainsi qu'une connaissance des questions de genre et de développement durable sont requises.

Chercheur-e – Colombie (5386)

Le CINEP est un important ONG de la Colombie qui travaille dans les domaines de la recherche, de l'éducation populaire et à la mise en oeuvre de projets spécifiques. Le travail qu'on y effectue est axé sur la recherche d'alternatives et vise les secteurs les plus démunis de la population. C'est dans le but d'apporter une vision globale et internationale au travail en cours que le CINEP désire combler ce poste. Il s'agira pour le ou la coopérante d'apporter au projet une connaissance en analyse économique et de contribuer au développement d'alternatives au modèle économique existant. Une formation en économie politique est requise, de préférence un deuxième cycle, ainsi que trois ans d'expérience. L'expérience avec les programmes d'ajustement structurel et les traités de libre-échange constitue un atout.

D'autres postes sont aussi offerts. Pour plus d'informations, contactez CUSO-Québec, 1600 Avenue de Lorimier, bureau 380, Montréal, H2K 3W5. Téléphone : (514) 528-8465; télécopieur : (514) 528-1750.

Créer des liens

Décrétée par l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) l'année 1993 fut l'Année internationale des populations autochtones. Les gens de la Coalition Estrienne en Solidarité avec les Nations Autochtones (CESNA) ont exprimé le désir de créer des liens avec les gens mêmes de qui nous étions concernés : les autochtones eux-mêmes. Lors de notre dernière assemblée générale annuelle, il y a un an, une proposition a été retenue. Mgr. Gérard Cambron, notre père spirituel à la CESNA, a insisté pour que, s'il y avait une activité que nous devions faire en 1993, c'était d'aller rencontrer les autochtones chez eux, dans leurs communautés (anachroniquement appelées « réserves indiennes ») pour recevoir d'eux un témoignage authentique.

Rencontre à Odanak

C'est vers Odanak que nous nous sommes dirigés. Située à environ 140 kilomètres de Sherbrooke, près du fleuve Saint-Laurent, Odanak (voulant dire en français : « Au village ») est connue pour son Musée des Abénakis où l'histoire et la culture de la nation Woban'Aki se conservent précieusement. Le 7 juin, nous avions l'honneur de rencontrer, au conseil d'Odanak, l'ex-chef Fernand O'Bomsawin et ses gens, parmi lesquelles, la doyenne de la communauté, Mme Cécile Wawanolett qui, entre autres, transmet la connaissance de cette merveilleuse langue qu'est l'abénaquis. Nous voulions, avec les gens d'Odanak, établir des liens basés sur une communion spirituelle, ce qui permettrait d'envisager divers projets, spécialement celui de la tenue d'une conférence sur la spiritualité autochtone devant un auditoire sherbrookois.

Activités culturelles

À Sherbrooke, toujours en 1993, la CESNA a prêté son humble collaboration à Développement et Paix qui a invité le Théâtre Parminou pour la présentation de la pièce « À temps pour l'Indian Time », et la Société d'histoire de Sherbrooke dans la présentation de son exposition « Sherbrooke, lieu de passage des Abénakis ». Nous sommes enchantés que ces activités aient eu lieu en cette année internationale des autochtones puisque la CESNA n'avait pas les ressources humaines et financières pour organiser, par elle-même, des activités publiques. Pour 1994, deux projets se présentent : d'abord la présentation du film d'Alanis O'Bomsawin, « Kanehsatake-270 de résistance ». Alanis, qui est d'origine abénaquise, est cinéaste à l'O.N.F. et s'est méritée le prix du « meilleur film canadien (1993) » au Festival des festivals à Toronto et cinq autres prix pour ce film portant sur les événements d'Oka 1990. Puis, la présentation d'une conférence portant sur la spiritualité autochtone pour laquelle Mme Nicole O'Bomsawin, muséologue et anthropologue d'Odanak, a été invitée à Sherbrooke pour adresser la parole au grand public. Ces événements pourront être réalisés en collaboration avec divers organismes du milieu dont le Carrefour de solidarité internationale. En 1993, des liens ont été créés. En 1994, nous voulons raffermir ces liens et en développer de nouveaux.



Cécile Wawanolet

Photo : Les Amérindiens et les Inuits du Québec d'aujourd'hui

Robert (Bolduc) Price
CESNA
85, Wellington Nord #2
Sherbrooke, J1H 5A9,
Tél. : (819) 569-2392

La source des sources

J'aime la nature pour ce qu'elle apporte à mon sens. J'aime les jours de pluie dans les bois, je me baigne dans cette eau limpide. L'ondulation me berce, mes doigts explorent goutte à goutte l'air ambiant. Je saisis ce courant qui passe par mes mains tel un torrent. Nos sueurs se confondent, se fusionnent en douceur.

Cette symbiose s'opère à chacune de mes promenades dans la forêt. C'est là que tout devient de plus en plus clair, l'inconfort de l'esprit s'estompe. Je suis libéré peu à peu de bien des maux qui m'affligeaient. La forêt éveille en moi une chose demeurée trop longtemps en sommeil : l'espoir.

J'aime mes nuits passées avec elle, bordé dans ses draps. Les vapeurs du sapin m'enivrent et me veillent. Le silence se dévoile, chaque bruit devient musique apprise par coeur. Je me désaltère, à la source, je nage dans chaque arbre, chaque plante, chaque animal. Une force magique me caresse le corps et l'esprit.

La nature chuchote de la nuit, au creux de mon oreille. Elle murmure au creux des vagues, au creux de la baie et effleure mon âme au creux de mes mains. Nos corps se rejoignent et prend forme une certitude : nous nous aimons. Tout se passe à coups de miel.



Je respire à fond les senteurs qui m'environnent. Ainsi, je peux me faufiler entre les arbres, fureter au ras du sol, me laisser couler dans l'air. Je fais corps avec ce que je vois, avec ce que je touche, je laisse aller mes sensations. Quand je me retrouve ne pleine nature, je m'élance sur ses montagnes et vallées, je me laisse guider aux plaisirs. j'atterris en douceur au fond de ses gorges, entre ses tendresses. J'explore ses forêts, je lis dans ses lacs l'amour qu'elle me porte. Ses bruissements me comblent, ses trésors me sont révélés à chaque instant. Son souffle sur mon cou ranime mon souffle. Je coule en elle vers mes origines. Chaque courbe de son corps est chaleur et paix.

La nature est une pourvoyeuse inestimable de mieux-être, d'évolution et de force spirituelle. Il ne faut plus passer au large de ses bras car elle est la source de nos perceptions les plus nobles, les plus sublimes.

Jean-Louis Fontaine

Unicef : Pour l'avenir des enfants

L'Unicef, le fonds des Nations Unies pour l'enfance, est le seul organisme des Nations Unies qui concentre ses efforts sur les besoins des enfants. Depuis près de 50 ans, il collabore à la planification et à la mise en oeuvre de programmes destinés à améliorer la santé maternelle et infantile avec les gouvernements du monde entier. Fondée sur le principe de l'aide volontaire entre les peuples et sur la co-responsabilité des gouvernements, l'action de l'Unicef se trouve grandement facilitée par l'existence d'un réseau de comités nationaux dans 30 pays industrialisés et dans 137 pays en développement.

Son mandat

Le mandat de l'Unicef est de développer des projets de soins de santé, de nutrition, d'éducation, d'eau et d'assainissement dans les pays en développement pour assurer la survie et le développement des enfants. Les principales priorités sont l'allaitement maternel, la surveillance de la croissance, la thérapie de réhydratation orale, la vaccination. Les objectifs d'ici l'an 2 000 : la réduction d'un tiers les taux de mortalité et malnutrition grave ou modérée des enfants de moins de cinq ans. Accès universel à un approvisionnement en eau salubre. Universaliser l'éducation de base pour les enfants. Réduire les taux d'analphabétisme des adultes. Protection des enfants en situation particulièrement difficile, tel que les enfants victimes de la guerre. Au Canada, l'Unicef comprend 10 comités provinciaux représentant environ 45 000 bénévoles.

En Estrie

La région de l'Estrie possède depuis quelques années un bureau-boutique ayant pour objectif de sensibiliser la population à notre cause et à organiser des campagnes de levée de fonds telles que :

— campagne de l'Halloween, au niveau des écoles et commerce;

— campagne de cartes de voeux et cadeaux Unicef par le biais de kiosque de vente et/ou de présentoirs de cartes dans différents établissements;

— activités-bénéfices : dîner/souper bénéfice, concert, etc.

Pour réaliser ces activités, l'Unicef est en constante recherche de bénévoles désirant s'impliquer pour des besoins ponctuels ou pour un engagement à plus long terme.

Notre bureau est situé au 525, boulevard Queen Nord à Sherbrooke. Nous sommes présents du lundi au vendredi, de 9h à 16h30. Vous pouvez nous rejoindre au 820-8393. Comme l'année 1994 a été désignée l'Année internationale de la famille par l'Assemblée générale des Nations Unies, nous vous informons que l'Unicef a mis en vente des articles commémoratifs tels que : signets, broches et boucles d'oreilles représentant le sigle de l'Année internationale de la famille ainsi que des cartes et agendas. Vous pouvez vous les procurer à notre bureau et/ou demander notre catalogue que nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir par la poste.

Suzanne Dorais
Bureau-boutique de l'Unicef
525, boul. Queen Nord
Sherbrooke, J1H 3R4
Tél. : 820-8393

Agir via Amnistie Internationale

Fondé en 1961 par le juriste britannique Peter Benenson, Amnistie Internationale compte aujourd'hui plus d'un million de membres dans le monde qui se dévouent pour la liberté, la justice et le respect.

Son principal moyen d'action est l'envoi de lettres aux autorités concernées. Les envois mondiaux concentrés permettent de faire parvenir plusieurs centaines de milliers de lettres aux principaux dirigeants d'un pays. Les envois de sensibilisation permettent d'atteindre des centaines de personnes dans le pays concerné, directement par lettre mais aussi par l'intermédiaire des journaux locaux et ceux des pays voisins. Des demandes d'interventions sont aussi adressées à nos propres gouvernements et aux ambassadeurs des pays en cause. En plus de l'envoi de lettres, Amnistie Internationale fait la promotion des droits humains dans tous les pays ou elle a des membres. L'une des taches des bénévoles consiste donc à informer leurs concitoyens sur la déclaration universelle des droits humains et sur les moyens à leur disposition pour contribuer à une plus grande reconnaissance de ces droits.

Les groupes de Sherbrooke

Le Québec compte plus de vingt milles membres qui forment deux cents groupes répartis dans tous les coins de la province. En Estrie il y a plus de 600 membres dont plusieurs s'impliquent dans l'organisation de l'un des sept groupes actifs à Sherbrooke. Deux groupes sont accrédités et ont adoptés un prisonnier.

Le groupe 29 de Sherbrooke se réunit une fois par mois pour échanger l'information et planifier les actions. Ce groupe a contribué à la libération de 13 prisonniers d'opinion au cours des quinze dernières années. Le groupe à adopté un prisonnier marocain, Hamed Ahou, depuis bientôt deux ans et il a reçu dernièrement deux lettres du prisonnier et des photos de lui de la part de sa famille. Lorsque la communication s'établit, l'espoir grandit. Le groupe 29 participe aussi aux actions vers la région centrale francophone de l'Afrique. Cette campagne régionale concerne le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, La République Centrafricaine, le Rwanda, le Tchad et le Zaïre.

Le groupe de L'Université de Sherbrooke à adopté un prisonnier égyptien. Dans ce cas, ce n'est pas la libération qui est demandé puisque le prisonnier est présumé avoir commis des actes violents. Cependant, selon la « Déclaration universelle des droits humain », il a droit à un procès juste et équitable dans les plus brefs délais et à des conditions de détention humaines. C'est donc plus particulièrement pour le respect de la vie et de la dignité humaine que travaille le groupe de l'Université de Sherbrooke depuis plusieurs mois.

Les autres groupes en milieux scolaire participent aux actions pour les prisonniers et aux campagnes; mondiales, de Noël ect. On peut trouver la liste des groupes accrédités et des groupes en milieu scolaire dans chaque numéro de « Agir », le journal semestriel de la section Canadienne francophone d'Amnistie Internationale.

Si vous êtes intéressé à envoyer des lettres, à effectuer certains travaux bénévolement, ou à devenir actif dans un des groupes, communiquez avec nous au 566-8595. Vous pourriez aussi participer à l'organisation de l'une des activités des groupes qui vont du brunch bénéfice au marché au puces en passant par la tenue de kiosques lors des événements associés au respect des droits de la personne. La plus grande ressource d'Amnistie Internationale c'est la volonté et l'imagination de ses membres et de ses sympathisants. En joignant le réseau d'Amnistie Internationale vous agirez dans la mesure de vos moyens et profiterez d'une expérience qui vous sera sans doute précieuse.

Normand Godbout
coordonnateur du groupe 29

Les Arabes et leur culture

Très peu de peuples ont traversé le temps et sillonné l'espace comme l'ont fait les Arabes dans leur marche historique. Depuis quelques décennies, on entendait parler des Arabes et raconter des histoires sur leur richesse légendaire provenant du pétrole. L'or noir jaillissait de leur terre comme un don du ciel et transformait l'existence et le visage d'une terre sur laquelle ces gens-là ont survécu pendant plusieurs millénaires. Certaines gens ignorent ou connaissent mal les Arabes. D'où vient ce peuple ? Où est-ce qu'il vit ? Est-ce qu'il a une culture ? Quelle est son histoire ? Il semble que le monde passe sous silence la riche contribution des Arabes à l'évolution et le progrès de la race humaine. Mais de quels Arabes parlons-nous ici ? Des Arabes d'aujourd'hui dont le signe distinctif est l'usage de l'arabe et qui forment une famille élargie d'une vingtaine d'États et d'une population de 175 millions occupant une vaste zone allant du golfe persique jusqu'à l'Atlantique, ou de leurs ancêtres qui ont occupé la péninsule arabique depuis environ un demi-million d'années ?

L'origine

Il y a 18 000 ans, naquit dans le sud de la péninsule arabique la première civilisation agraire dans l'histoire de l'humanité. Les gens, grâce à l'abondance de l'eau, ont transformé leur mode de vie de la chasse et du nomadisme à la sédentarité et à la production agricole et plus tard à la domestication des animaux. Forcés à quitter leur pays par la sécheresse et le tarissement des fleuves, plusieurs couches de la population émigraient vers le nord, vers le croissant fertile, qui englobe plusieurs pays actuels comme l'Irak, la Syrie, le Liban, la Palestine et la Jourdanie. L'abondance des eaux dans cette terre d'accueil a permis aux nouveaux venus d'appliquer leur savoir et leur expertise en agriculture et en irrigation et de fonder ce qui va devenir les premières civilisations de Sumer, d'Akkad, de Babylone et d'Assyrie. D'autres peuples ont suivi la marche tels les Chaldéens, les Amorites, les Cananéens qui ont créé l'alphabet, les Phéniciens qui étaient les premiers à sillonner les mers et à utiliser l'alphabet, les Araméens dont la langue était celle que parlait le Christ, les Arabes et les Hébreux. Tous ces peuples appartenaient à l'unique arbre généalogique de la famille Sémite.

Culture et civilisation

Le passé des Arabes leur procure un héritage prestigieux voire glorieux. Celui qui voyage dans les pays arabes d'aujourd'hui, que ce soit au bord du Nil, au Liban, en Syrie, en Irak qui s'étend sur la majeure partie de la Mésopotamie, en Palestine (Israël depuis 1948), ou en Jourdanie, s'étonne de l'omniprésence des vestiges des civilisations qui ont marqué ce coin du monde. La fierté de ces gens relève du fait que leur peuple et leur région furent choisis comme les messagers et le théâtre des trois religions monothéistes. Leurs contributions à l'évolution de l'Homme sont aussi diversifiées qu'importantes : la médecine, l'alchimie, les hôpitaux, l'algèbre, les chiffres arabes, le zéro et l'astrolabe pour ne nommer que quelques-unes. Il y a aussi quelques centaines de mots arabes scientifiques et autres, qui font partie de l'usage actif et usuel des langues vivantes. Les Arabes sont fatalistes. (C'est écrit dans le ciel) est une caractéristique qui influence beaucoup leur façon de penser, de vivre et de voir les choses. Ils s'attachent à la notion du réel plutôt qu'à celle du théâtral chez les Occidentaux. La grande famille est une valeur sacrée. Elle découle de leur esprit tribal. Pacifiques et accueillants, leur générosité est légendaire. Ils aiment partager car pour eux, il n'y a pas de réalité sans partage. Partager le pain d'un Arabe c'est signer avec lui un pacte d'amitié, de loyauté et de non agression.

L'esprit des ancêtres, des parents, des grands-parents et de la terre natale revêt un caractère sacré. Il y a des valeurs communes à tous les Arabes. Mais il y a aussi des coutumes et rituels propres à chaque communauté religieuse. Nous pouvons dire à titre d'appréciation personnelle que l'esprit des Arabes est ancré dans sa singularité, ouvert à tous les hommes, porté par les mêmes aspirations, menacé par les mêmes blessures et soulevé par le même espoir.

Georges Mourani

Restaurant Aladin

Spécialité Tunisienne

Couscous, salade sans salade. Pain maison.
Patisserie.
"Tout fait maison"

Spécial du jour de 4,95 à 6,95
(soupe et pain maison, thé, café rég. inclus.)

DANSE BALADI !

88, rue Alexandre, Sherbrooke (Québec) Tél.: 569-6660

Caisse populaire de l'Immaculée-Conception de Sherbrooke

Robert Lussier
Directeur général

405, rue Belvédère Sud, Sherbrooke (Québec) J1H 4B7
Tél.: (819) 566-2644
Fax: (819) 566-4764

L'incroyable force de la coopération!

Jeunes femmes de l'ex-Yougoslavie :

Le viol comme stratégie de guerre

Les guerres ne sont jamais propres, mais certaines sont vraiment plus sales que d'autres. Depuis le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, 50 000 femmes, dont un grand nombre de jeunes filles, ont subi les pires assauts des combattants serbes qui pratiquent avec un zèle sordide une abominable stratégie de guerre et de purification ethnique. Dans les territoires de Bosnie et de Croatie qu'ils ont conquis par la force, les Serbes gardent prisonnières les femmes en âge de procréer dans des « camps de la mort et de viols » où elles sont systématiquement violées, à répétition, massivement, jusqu'à ce qu'elles tombent enceintes ou qu'elles meurent de leurs sévices.

La stratégie serbe de « nettoyage ethnique » des territoires conquis vise, d'une part, à forcer l'exil des populations locales par des bombardements massifs et continuels, et, d'autre part, à mettre enceintes, par la force, les femmes musulmanes afin qu'elles enfantent des petits Serbes.

Des comptes à rendre pour cela

Voici le témoignage de Azra, jeune femme de Kozarac, violée par les militaires serbes. « L'équipage d'un tank et quelques tchetniks sont arrivés. 30 hommes. Des bouchers du front de Croatie. Ils se sont moqués de nous : « Quels beaux culs vous avez ! Dommage que vous soyez Turques ». Nous pleurions toutes, nous avions extrêmement peur. Ils nous ont donné l'ordre d'enlever nos vêtements. Si nous refusions, ont-ils dit, ils nous les arracheraient de force. Trois d'entre nous ont refusé, et ils ont arraché leurs vêtements avec des couteaux. Nous étions debout en cercle, nues. Ils restaient assis, buvant et fumant. Ils nous ont donné l'ordre de marcher en rond. Nous l'avons fait pendant un quart d'heure environ, pendant qu'ils buvaient et se repaissaient les yeux de ce spectacle. Puis cela a commencé.

Bizarrement, au lieu de choisir chacun une femme, ils se sont tous approchés de la même fille et se sont alignés. Les autres filles regardaient, pleuraient, suppliaient, mais les hommes étaient comme sourds et muets. Cela se passait sur un rocher, dans la cour. J'étais troisième. Ils se sont approchés de moi, et j'ai commencé à les supplier de ne pas me toucher. L'homme qui était à ma gauche m'a frappée dans le dos deux fois avec la crosse de son fusil, puis les deux hommes se sont mis à me battre. Je suis tombée. Alors le pire a commencé.

J'ai été violée une première fois. Je me suis débattue, j'ai poussé des cris, je lui a tiré les cheveux. Il m'a frappée sur la bouche, ma lèvre inférieure a commencé à saigner. Je me suis évanouie. Quand je suis revenue à moi, j'ai été violée à nouveau. Cela ne peut pas être décrit, la douleur était horrible. Pendant que j'étais encore consciente, j'ai été violée par huit homme, et je ne sais pas ce qui s'est passé après. Il était environ onze heures. J'ai crié, imploré, pleuré. L'un d'eux, qui avait environ 35 ans, était étendu sur moi, pressant le canon de son arme contre ma tempe, me regardant longtemps dans les yeux. C'est alors qu'un jeune homme s'est approché. Je l'avais déjà vu à Prijedor, nous allions dans la même école. Il a quatre ans de plus que moi. Il a saisi l'homme plus âgé par l'épaule et lui a dit de ficher le camp. Ce dernier l'a regardé, s'est levé et est parti. Le jeune homme n'a pas participé au viol collectif. Il m'a donné la main pour m'aider à me relever. Je me suis relevée, nue. Pendant que le dernier homme était encore sur moi, un autre faisait passer la lame de son couteau sur ma poitrine. Il semblait jouer, mais il laissait de profondes écorchures. Comme j'étais vierge, je saignais beaucoup. Ils avaient tous entre 22 et 40 ans. Le jeune homme qui m'a sauvé la vie – il s'appelle Malden R. – était garde à Trnopolje. Comme nous partions, il leur dit : « Souvenez-vous, vous aurez des comptes à rendre pour tout cela ». Ils l'ont juste regardé méchamment et dit qu'ils étaient certains que non. »



Photo : VO, septembre 1993

Tiré de Vie Ouvrière, septembre-octobre 1993

Haïti

Dignes enfants de la rue

Près des gargotes en plein air du Champ-de-Mars, une bande d'enfants sales se jette sur les reliefs des rares clients, les plus grands disputant aux plus petits un os de poulet, un reste de frites, un fond de Pepsi. Partout, dans cette capitale de la misère antillaise qu'est devenue Port-au-Prince, des femmes et des enfants se frottent la panse en lançant « moé gran' goût » (j'ai faim) à l'adresse des passants indifférents.

Dans le parc où s'élèvent les statues orgueilleuses des héros de l'indépendance de la première République noire, une fillette en loques, pieds nus sur le bitume, quémande quelques centimes. Tout à côté, d'autres de ces pitoyables enfants de la rue – ils seraient plus de 5 000 à Port-au-Prince – astiquent, cigarette au bec, une jeep cabossée. Enock Olastin, 10 ans, et Jésus Nicolas, né l'année où « Jean-Claude est parti » font du « ciré machine » au Champ-de-Mars, à quelques pas du Palais national. Équipés d'un seau d'eau et de quelques chiffons crasseux, ils passent ainsi tout le jour, et une bonne partie de la soirée, à nettoyer les pare-brise et à astiquer les chromes des véhicules, en espérant que leurs propriétaires voudront bien les gratifier de quelques cents... Aucun n'est jamais allé à l'école. La nuit, ils dorment dans le parc, derrière les gargotes. Les deux « marchent ensemble » comme ils disent, ce qui leur assure une petite protection contre les gangs d'enfants qui tentent parfois de les chasser.

Les pieds brûlés pour 0,20 $

Lorsque je demande à Enock de me montrer ce qu'il a amassé depuis le matin, il vide ses poches d'un air méfiant. Dans sa menotte, à peine quelques centimes... Jésus me raconte que le mois précédent, des grands se sont emparés d'eux alors qu'ils dormaient dans le parc et lui ont brûlé les pieds avec un briquet pour lui soutirer le billet de 2 gourdes (0,20 $ au cours actuel) qu'un fêtard lui avait donné... Comme des centaines d'autres enfants des rues, Enock et Jésus fréquentaient le centre La famille, c'est la vie, fondé par le père Jean-Bertrand Aristide, avant qu'il ne devienne président. Mais, aujourd'hui, c'est fini : l'immeuble qui abritait « La fanmi se la vi » n'est plus que ruines... Les deux enfants ne comprennent pas ce qui se passe dans le pays. Tout ce qu'ils savent, c'est que la vie était plus facile « avant », car il y avait plus de clients et plus de restes de repas. Ils savent aussi qu'ils ont faim, qu'ils ont souvent peur et qu'ils vont pieds nus dans l'une des villes les plus pauvres de la planète.

Les mirages de la télé

Enock me parle avec admiration des enfants états-uniens qu'il a déjà vus à la télé, dans la vitrine d'un grand magasin du quartier Bord-de-mer : « Ils n'ont aucun problème, ces enfants. Ils mangent tant qu'ils veulent, ils vivent dans de belles maisons, ils ont des bicyclettes... » Jésus le regarde, dépité. Il me dit qu'il n'a encore jamais vu de télévision... Derrière nous, un haut-parleur se met soudain à cracher une chanson geignarde où il est question de « papa Dessalines », le père de l'Indépendance haïtienne, celui-là même qui fit périr à peu près tous les blancs que comptait la Première république noire en 1804. Les décibels nous chassent et nous nous retrouvons bientôt sous l'imposante statue du mulâtre Piéton, justement l'un de ceux qui firent assassiner ce « papa Dessalines », dont se réclament sans cesse les putchistes du Palais national... On les comprend. Dans l'Haïti de l'embargo, dans ce pays mis à l'index par la communauté internationale, les putchistes ont tout intérêt à mousser la fierté nationale, à évoquer les « sublimes va-nus-pieds de 1804 » en oubliant ceux de 1993... Mal à l'aise dans leur chandail déchiré, leur short troué manifestement portés sans interruption depuis des lustres, les deux gamins refusent que je les photographie.

Et c'est avec une froide dignité qu'ils me demandent d'attendre au lendemain afin qu'ils puissent se laver et trouver du linge de rechange... Interloqué, je regarde Enock et Jésus disparaître dans la nuit. Le fameux « Tout moun sé moun » du Président déchu me revient à l'esprit. Oui, il avait raison, le petit « prêtre rouge ». Tout homme est un homme. Même les enfants abandonnés que crachent sans cesse les bidonvilles dans les rues implacables de Port-au-Prince.



Photo : VO, septembre 1993

Tiré de : Vie Ouvrière, septembre-octobre 1993

Des Québécois et des Estriens

Des Québécois

Les trois quart des résidents du Québec sont d'origines françaises seulement. Ce chiffre représente une baisse par rapport à 1986, qui était de 78 %. Le Québec compte 44 % de toutes les personnes d'origines arabe au Canada; plus de 95 % de tous les haïtiens résidant au Canada, sont installés au Québec. Après l'Ontario, le Québec est la province qui a les plus importantes communautés d'origine italienne, juive, grecque, portugaise, indochinoise ou noire ou des origines d'Asie occidentale, des Caraïbes ou de l'Amérique latine, centrale ou du Sud.

En 1991, 85 % des résidents du Québec qui se déclaraient d'origine autre que française ou britannique vivaient dans la région métropolitaine. Les plus importantes communautés libanaises et haïtiennes se trouvent à Montréal.

Des Estriens

La région métropolitaine de recensement (RMR) de Sherbrooke compte en 1991, 136 710 personnes; 11% soit 15 020 personnes est d'origine autre que française, britannique ou autochtone. Environ 2 % de la population de la région métropolitaine de recensement soit plus de 2 500 personnes, est composée de minorités visibles.

Les principales communautés culturelles composant la catégorie des minorités visibles regroupent les personnes appartenant à la communauté noire soit près de 400 personnes, la communauté latino-américaine, environ 500 personnes, la population asiatique, soit près de 1 000 personnes et la population d'origine arabe et maghrébine, soit plus de 700 personnes.

L'Estrie tout comme le Québec s'internationalise en accueillant et en abritant de plus en plus de personnes d'origine autre que française ou britannique. Cette diversité de la population contribue à enrichir les apports culturels des uns et des autres et procure une ouverture sur le monde.

André Roux
Ligue des droits et libertés
(section Estrie)
Sources Statistiques Canada

Le nouveau code civil

Afin de s'adapter à l'évolution sociale, le Code civil a été révisé. Le nouveau Code civil entre en vigueur le 1er janvier 1994. Parmi les nouveaux sujets touchés par la réforme du Code civil du Québec, nous avons choisi quelques thèmes qui nous affectent particulièrement dans la vie de tous les jours.

Famille

Tutelle légale

Le nouveau Code civil reconnaît maintenant, aux père et mère, la tutelle légale de leurs enfants mineurs sans avoir à se faire nommer tuteur par le tribunal ou le protonotaire. De plus, le Code civil reconnaît le droit aux parents de désigner un tuteur de leur choix pour leurs enfants, advenant leur décès. Cette désignation se fait, soit par testament, soit par déclaration transmise au curateur public.

Les droits du mineur

Selon le nouveau Code, le mineur, à compter de 14 ans, est réputé majeur pour les faits relatifs à son emploi ou à l'exercice de son art ou de sa profession, sans toutefois avoir le statut de personne majeure ou être pleinement émancipé. L'émancipation s'obtient soit par le mariage, soit par une déclaration au tribunal pour un motif sérieux. Par l'émancipation, le Code permet par exemple à un jeune de seize ans et plus d'assumer seul certains droits tels qu'avoir son propre domicile et signer un bail pour une période n'excédant pas trois ans.

Le mariage

Le nouveau Code civil oblige les futurs époux à avoir au moins 16 ans pour se marier et exige encore le consentement du titulaire de l'autorité parentale dans le cas de futurs époux mineurs. L'ancien Code n'exigeait que 12 ans pour la femme et 14 ans pour l'homme.

Santé

Sauf en cas d'urgence, aucun médecin ne peut prodiguer des soins de quelque nature que ce soit, sans que le patient ou son représentant lui ait donné un consentement libre et éclairé. Le nouveau Code civil précise que l'individu majeur doit donner son consentement pour que des soins lui soient prodigués, qu'il s'agisse d'examens, de prélèvements, de traitements ou de toute autre intervention de nature médicale, psychologique ou sociale.

Avec le nouveau Code comme avec l'ancien, l'adolescent de 14 à 18 ans peut donner seul son consentement aux soins exigés par son état de santé. Avant, il fallait toutefois prévenir les parents si le jeune était soumis à des traitements prolongés, comme patient externe ou s'il était hospitalisé plus de douze heures. Avec le nouveau Code civil, l'hôpital doit aviser les parents ou le tuteur seulement si le jeune est hospitalisé pour une période de plus de douze heures mais doit rester discret s'il se fait traiter en externe.

Don de corps ou d'organes

Avec le nouveau Code, le majeur ou le mineur de 14 ans et plus peut donner son corps ou autoriser le prélèvement d'organes à son décès. Ce consentement peut être donné verbalement ou par écrit et peut, en tout temps, être retiré.

Le bon samaritain

Avec le nouveau Code, on ne pourra plus poursuivre en justice la personne qui a agi en toute bonne foi et commis une faute (à moins qu'elle soit intentionnelle ou que ce soit une faute lourde) en se portant au secours de quelqu'un.

tiré de : Communication-Québec volume 6 numéro 9 novembre 1993

Vous et vos droits

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision d'un juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

Est-ce qu'une assurance voyage vous protège contre toutes les causes d'annulation d'un voyage ?

Faits :

Les faits soumis au Tribunal sont les suivants :

Un monsieur atteint d'un cancer du côlon a dû annuler un voyage à cause de son état de santé. Il connaissait l'existence de son cancer au moment où il a demandé à être assuré.

La compagnie d'assurance refuse de lui rembourser les sommes d'argent déjà versées à l'agence de voyage. Dans ce genre de contrat il existe toujours une exclusion qui prévoit qu'on ne doit pas connaître, au moment de la demande d'assurance, la raison qui pourrait vraisemblablement empêcher le voyage.

L'assureur se base sur cette clause pour refuser de payer.

Question :

Pensez-vous que la compagnie devrait indemniser le monsieur en vertu de la police d'assurance voyage ?

Décision :

L'action fut rejetée.

Motifs :

Au moment où il a fait sa demande d'assurance, le monsieur savait que son état pourrait vraisemblablement empêcher son voyage. La nature de la maladie et le fait qu'il s'agisse d'une maladie appelée à évoluer malgré les traitements est suffisant pour donner raison à l'assureur.

Le monsieur devait savoir que ses projets de voyage étaient fort risqués.

Me Micheline Plante

LA TABLE RONDE DES AVEP DE L'ESTRIE
187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4
tél.: (819) 566-2727

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à s'offrir
- Une force en devenir

L'entreposage sécuritaire des armes à feu

Près du quart des foyers québécois possèdent des armes à feu. Chaque année, 1 400 canadiens meurent sous les balles, et autant sont hospitalisés suite à des blessures causées par des armes à feu. Un grand nombre de ces tragédies peut être évité, depuis le 1er janvier 1993, une nouvelle loi fédérale exigeant l'entreposage sécuritaire est entrée en vigueur à cette fin.

Loi

—Toutes les armes à feu doivent être entièrement déchargées et séparées des munitions, sauf lorsqu'elles sont utilisées.

—Les armes non restreintes (fusils et carabines de chasse) doivent être rendues inopérantes par le retrait du verrou ou de la glissière et gardées dans un endroit ou un coffret fermé à clé, ou encore munies d'un dispositif de verrouillage.

—Les armes à autorisation restreintes (pistolets, armes paramilitaires) doivent être protégées à l'aide d'un dispositif de verrouillage et conservées dans une pièce ou un coffret sûrs.

Objectifs de la Loi

—Empêcher que des personnes non-autorisées aient accès aux armes.

—Diminuer les possibilités d'accès rapide et impulsif par les propriétaires.

—Réduire le nombre de vols d'armes à feu.

Accidents

Depuis 1970 au Canada, plus de 425 enfants de 14 ans et moins ont été accidentellement tirés avec des armes à feu. Les enfants et les jeunes ne comprennent pas toujours le sérieux des avertissements, surtout en l'absence des adultes.

Homicides

Lors d'une agression, on a tendance à utiliser l'arme la plus mortelle à sa portée. Une arme à feu est cinq fois plus mortelle qu'un couteau ou un poignard et plus encore que les mains nues. Lors de querelle violente entre-proches, 12 fois plus souvent un décès résulte de la disponibilité d'une arme à feu non entreposée.

Suicides

Chaque année au Canada, 1 100 personnes se suicident avec une arme à feu soit :un fusil ou une carabine de chasse la plupart du temps et présentent des taux de réussite dans (92 %) des cas, tandis qu'un autre moyen résulte dans (35 %) des cas. L'entreposage sécuritaire est donc une mesure importante de prévention pour réduire les chances de suicide, surtout chez les jeunes souffrant d'un choc émotif temporaire, augmenté par la consommation d'alcool, où le taux est 5 fois supérieur.

L'auto-défense

Si l'on additionne les risques d'homicide, de suicide ou d'accidents, on constate que le risque de causer une mort indésirée est 43 fois plus élevé, que les chances d'abattre un intrus en légitime défense pour protéger sa famille ou ses biens. Posséder une arme à feu ne constitue pas un danger significatif, s'il est entreposé de façon sécuritaire, surtout que c'est maintenant une question de loi.

Marcelle Allain

Source : Heidi Rathjen
Directrice exécutive de la
Coalition pour le
contrôle des armes

Pour votre information

Le Service budgétaire populaire de l'Estrie lance cette année sa septième édition des cliniques d'impôt. Avec l'aide de bénévoles, notre organisme aide les gens à faible revenu à compléter leurs déclarations d'impôt.

Pour vous faciliter la tâche et pour bien renseigner la clientèle, nous vous fournissons les dates auxquelles les Cliniques d'impôt se tiendront :

Date : Mardi, 1er mars 1994
Mercredi, 2 mars 1994
Mardi, 8, 15 et 22 mars 1994

Cette année, les barèmes d'admissibilité sont les suivants :

—18 000. $ revenus pour personne seule;

—21 000. $ revenus pour un couple;

—25 000. $ revenus pour une famille (4);

—Pas de revenus de location;

—Pas de revenus de dividendes/intérêts élevés.

Nous recrutons également des bénévoles pour la tenue des cliniques.

Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez téléphoner au 346-8017, du lundi au vendredi de 9h à midi et de 13h à 17h.

Josée Bellemare
Cécilia Hernandez
Herminia Isaguirre
Jocelyne Nadeau

Organisatrices
Cliniques d'impôt 1994



Photo : Daniel Thibault

La TROVEPE, par une conférence de presse effectuée au dépotoir municipal, a voulu souligner le projet envisagé par le Ministère de l'Éducation de "domper" plusieurs groupes d'éducation populaire autonome (EPA) à d'autres misnistères et ainsi signer, à moyen terme, la fin du financement de l'EPA. Cela est inacceptable!

Trait-d'union

Service de main d'oeuvre

offre à toutes femmes désirant intégrer le marché du travail des sessions de formation comportant:

- des informations sur le marché du travail et les ressources disponibles;
- des techniques de recherche d'emploi;
- du support dans les démarches pratiques;
- un suivi personnalisé.

On peut s'inscrire dès maintenant au numéro de téléphone

566-7022

10 Wellington nord,
3e étage, Sherbrooke.

Les Québécois mangent de mieux en mieux

Nous mangeons deux fois plus de fromage, deux fois plus de pâtes et trois fois plus de pain de blé entier; nous avons réduit de 50 pour cent notre consommation de sucre; mais nous demeurons des inconditionnels du boeuf, du pain blanc et de la bière. C'est du moins ce que nous révèle l'enquête Nutrition Québec effectuée en 1990 par Santé Québec auprès de 2 118 Québécois et Québécoises, âgés entre 18 et 74 ans.

« Les Québécois mangent mieux qu'il y a vingt ans, mais on ne peut pas dire qu'ils mangent bien », affirmait Mme Lise Bertrand, coordonnatrice de l'enquête, lors de la révélation des résultats, le 28 avril 1993.

Il reste qu'un pas a été franchi et qu'un net progrès a été réalisé.. Après s'être empiffrés de crême Budwig et avant de s'être ruinés à des remèdes miracles, les Québécois semblent commencer à comprendre comment bien se nourrir et pourquoi il est important de bien le faire. On peut bien manger tout en ayant du plaisir !

Le Guide alimentaire canadien recommande de manger, selon l'âge, entre cinq et douze portions de céréales, entre cinq et dix portions de fruits et de légumes, entre deux et quatre portions de produits laitiers de même que de deux à trois portions de viandes ou substituts par jour. Attention ! une portion ne veut pas dire une assiettée !... Une portion est une unité de mesure que les spécialistes de l'alimentation ont mise au point pour faciliter la comptabilité des aliments.

Or mangeons plus de légumes; préférons le lait au fromage : il est moins gras et lui seul contient de la vitamine D; et, même si nous mangeons trois fois plus de pain de blé entier qu'il y a vingt ans, nous manquons encore et toujours de fibres alimentaires - 68 pour cent des gens disent ne jamais manger de céréales à grains entiers.

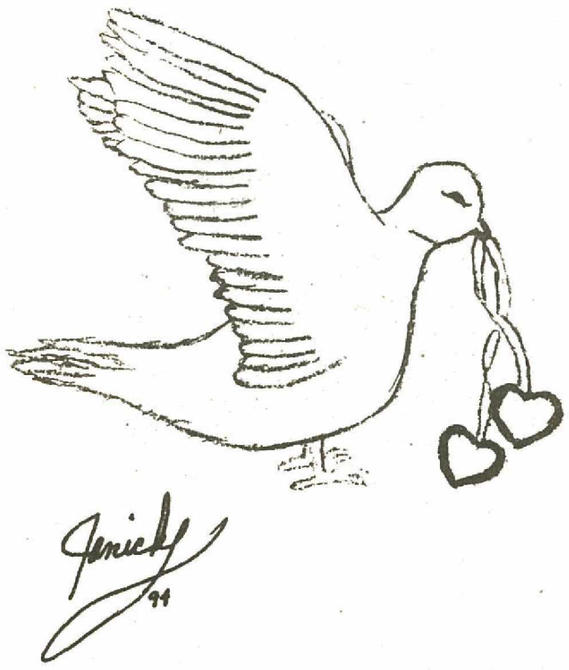
Il ne faut pas lâcher la patate ! Le riz a tendance à la devancer, mais la pomme de terre n'a pas dit son dernier mot. D'ailleurs, elle a un petit quelque chose en plus; c'est une bonne source de fibres.

Bien manger n'est pas une prescription du médecin; c'est un conseil d'ami pour mieux vivre.

Luc Arel

Heureuse St-Valentin

Croissants de lune



Au rythme du tambour,
S'envolent nos écrits
Pour se poser sur la lune
Lieu unique de Tous les destins.

Une fleur vit le jour,
Le soleil lui sourit
Et nos âmes, chacune
EbloUies, s'unissèrent enfin.

Dans l'atmosphère étoilé
Flottent des airs inspirés
D'un temps où, jadis
S'élevaient les narcisses.

Un nuage d'éternité
Un passé retrouvé
Un jardin de lys

Notre amour existe.

Maryse Dumont

Jeu

Les prénoms

Combien de prénoms se cachent dans cette suite de lettres? Au premier coup d'œil, tu en verras sans doute trois. Continue à chercher. Tu devrais en trouver au moins dix. Si tu es très « fort », douze!

LEANDRENAUDREYMARCELINES



LES DÉBROUILLARDS, OCTOBRE 1993

RÉPONSES DU JEU

Les prénoms

Léa, Léandre, André, Renaud, Audrey, Eymar, Marc, Marcel, Marceline, Céline, Line, Inès.

NE VOUS LAISSEZ PAS ECRASER PAR LA CONCURRENCE



APPELEZ NOTRE SERVICE PUBLICITAIRE "ENTREE LIBRE".

Un guichet de banque pour les malentendants

Une innovation québécoise prometteuse

Agence Science-presse
Éric Bernatchez

Dans une dizaine de succursales de la Banque Royale, les personnes malentendantes n'ont plus de problème au guichet. Un appareil créé au Québec leur permet de mieux distinguer la voix du guichetier au milieu des bruits ambiants.

Omniprésents dans les espaces publics, les bruits de fonds causent beaucoup de problèmes aux porteurs d'une prothèse auditive. Celle-ci amplifie tous les sons... d'où la difficulté de comprendre des paroles mêlées aux bruitS de la ventilation, aux autres conversations, aux bruits de la circulation humaine ou automobile, etc.

C'est pourquoi on dit que la plupart des malentendants doivent appliquer la méthode des trois tiers : un tiers d'audition, un tiers de lecture sur les lèvres et un tiers de... devinette !

Pour résoudre ce problème, la société montréalaise Otol-Tech met sur le marché un appareil qu'elle a développé en collaboration avec un manufacturier du Texas, le «Champ magnétique de comptoir».

Ce système isole la voix du guichetier et la transmet au malentendant de façon magnétique (le son ordinaire, lui, voyage par la vibration d'air). Le guichetier parle dans un micro et le malentendant règle sa prothèse à la position «T».

La fonction «T» des prothèses auditives permet de mieux entendre au téléphone. L'appareil capte alors le son du combiné via les variations de champ magnétique créées par le haut-parleur et le retransmet à l'oreille sous forme de son.

Le «Champ magnétique de comptoir» met à profit la même technologie. Une bobine de fil électrique est dissimulée dans un petit tapis rectangulaire placé sur le comptoir. On crée alors un champ magnétique qui transmet le son dans un rayon d'un mètre, assurant la confidentialité des opérations.

Comme le son transmis magnétiquement à la prothèse du malentendant ne provient que du micro du caissier, les bruits ambiants sont presque totalement éliminés et le client malentendant peut communiquer plus aisément avec son caissier.

Premier client d'Otol-Tech, la Banque Royale a installé de tels guichets dans dix succursales à travers le pays. On rapporte que la clientèle apprécie beaucoup l'innovation.

Selon le Centre québécois de la déficience auditive, il y aurait 600 000 malentendants au Québec. Les trois quarts portent ou devraient porter une prothèse, d'après une estimation faite à l'Université de Montréal.

On pourrait installer des champs magnétiques de comptoir dans les aéroports, les pharmacies, les bureaux de poste, etc.

Bref, la petite invention d'Otol Tech a un bel avenir !

imprimerie sherbrooke inc.

642, rue Galt Ouest, Sherbrooke, QC J1H 1Y9
Tél.: 819-562-8472 • Fax: 819-822-2824

- Impressions de tous genres
- Photocopies noir et blanc et couleur

Face à la place Belvédère!

Steve Ross

Sur le chemin de la réussite

Pour exprimer ses émotions et assumer son vécu, Steve Ross a choisi de devenir auteur-compositeur-interprète. Natif de Mont-Laurier, la nature lui a toujours servi de source d'inspiration pour composer ses chansons. Sa première influence musicale il la doit à sa mère, une fan inconditionnelle d'Elvis Presley. En plus d'aimer ses chansons, Steve admirait sa personnalité, sa politesse légendaire, sa grande générosité, son magnétisme sur les foules et sa timidité, rendaient ce personnage fascinant à ses yeux.

L'apprentissage d'un artiste

Sa passion pour la musique remonte à l'âge de 7 ans. La vente de bouteilles vides (40 $) et l'aide monétaire de sa mère lui permirent d'avoir son premier « drum ». Quelques années plus tard, il découvre la guitare acoustique qui devient son instrument de musique préféré. Pendant 10 ans, il présente des spectacles dans les boîtes et les clubs de sa région, faisant partie de divers groupes dont « Les Bills ». Il composait en anglais et son répertoire comportait des chansons de Bryan Adams et de Corey Hart. Il découvrit le rock québécois et sous l'influence de Richard Séguin, de Marjo, etc. son répertoire et ses compositions dorénavant étaient français. Steve n'est pas seulement un artiste, il a aussi du talent dans les affaires. Il fut propriétaire d'un magasin de musique et co-propriétaire d'un ranch de vingt-deux chevaux, son autre passion. La mort de son père accentua son goût d'aller plus loin dans sa carrière. C'est ainsi qu'après avoir liquidé ses affaires il arrive à Montréal pour amorcer un tournant majeur dans sa carrière.

Dans l'arène du show-business

Il sort un premier disque « Jolie, Jolie » et l'année suivante « Mary » (une chanson autobiographique). Décidé de faire exactement ce qu'il veut et d'éviter les problèmes de gérance, il a choisi d'être son propre producteur afin d'avoir le contrôle complet de son produit. Son talent d'auteur-compositeur-interprète et son talent comme guitariste lui méritent le respect des meilleurs musiciens du Québec. Pour son premier album qui porte le nom de « Faut qu'tu bouges », il s'est entouré de collaborateurs reconnus tels : Jeff Smallwood guitariste de Richard Séguin, Marc Beaulieu directeur musical de Rock Voisine, Peter Barbeau batteur pour Céline Dion, Pascal Mailloux claviériste de Marjo, Henri Fortier claviériste de Michel Pagliaro et Pierre Paquet complice de Steve depuis 3 ans, signe les arrangements et la réalisation du disque. Sa musique est pop rock avec quelques accents de country et un soupçon de blues. Sur son album une chanson « Salut P'pa » est dédiée à son père décédé subitement d'une crise cardiaque, à l'âge de 54 ans. Steve écrit avec son coeur, ses émotions, son vécu, des messages qui font du bien à entendre. La chanson « Souvenirs », tirée de son album tourne à la radio et un clip de cette même chanson est diffusé à la télévision. Il a encore plus de 20 chansons en poche qui étaient déjà composées à son arrivée à Montréal, ainsi il est donc prêt pour un deuxième album. Fonceur, déterminé, il aime la simplicité et la nature, sportif et surtout très romantique, c'est ce qu'on découvre en écoutant son album.

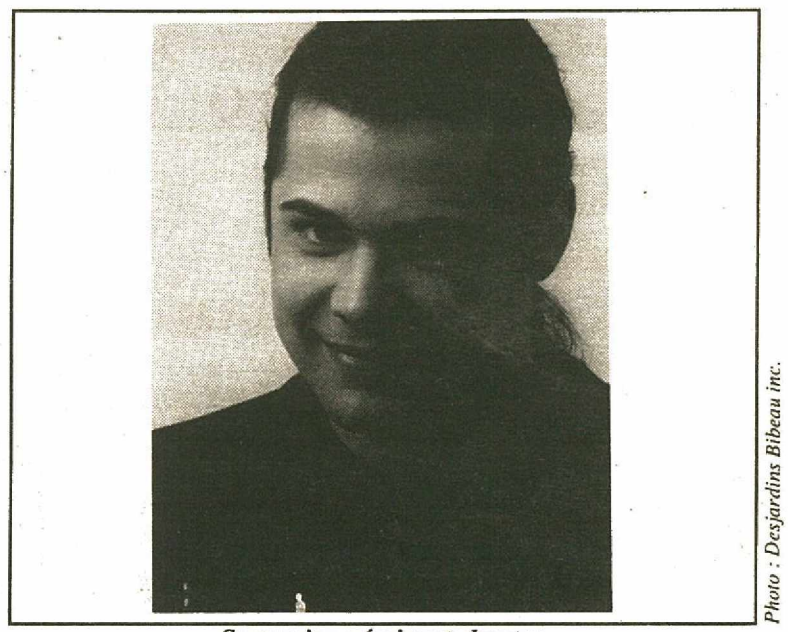


Photo : Desjardins Bibeau inc.

Sa passion : écrire et chanter

Steve Ross a accordé une entrevue à *Entrée Libre* au cours de sa tournée provinciale.

Marcelle Allain

Publications gratuites

Le chauffage au bois

De nos purs, plus de 400 000 habitations individuelles du pays sont chauffées entièrement au bois et plus de 900 000 le sont partiellement.

Depuis cinq ans, d'importants perfectionnements ont marqué le chauffage au bois, le rendant ainsi plus sûr, plus efficient et plus pratique que jamais.

La majorité des nouvelles installations de chauffage au bois font appel à des poêles de belle apparence et à des foyers de hautes technologies. Les appareils bien installés et bien situés sont en mesure de satisfaire la plupart sinon tous les besoins de chauffage de b maison,tout en permettant d'admirer la beauté d'un feu de bois.

« Le guide du chauffage au bois résidentiel » vise à vous aider à bien planifier l'installation et à vous servir de votre système de chauffage au bois de la façon la plus sure et la plus efficace possible.



Dans la collection « Le Code civil du Québec »

Consommation
Ministère de la Justice du Québec

L'état civil
Ministère de la Justice du Québec

La famille
Ministère de la Justice du Québec

Santé
Ministère de la Justice du Québec

Testaments et successions
Ministère de la Justice du Québec

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

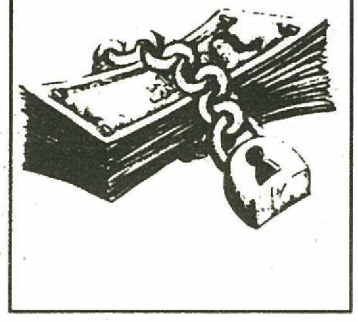
Abonnement régulier . . . 15 $
Institutions, organismes . . . 20 $
Note: le prix inclut la TPS

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____$ pour _____abonnement(s) adressé à Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



Le financement des groupes populaires

Recherchons équipiers et équipières

Pour faire : rédaction, enquêtes, photos, montage, un peu de tout quoi !

Les artistes (de la photo, dessin, B.D., écriture, sont invité-e-s à nous faire parvenir leurs créations.

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre pour s'activer dans le quartier...

Contactez-nous ! 821-2270

Journal communautaire de Sherbrooke

ENTRÉE LIBRE

Volume IX, no 1

10 février 1994

40e numéro

Supplément International

International

Supplément International

Les Burundais de Sherbrooke condamnent le putsch militaire dans leur pays

Aussitôt informés du sanglant coup d'État dans leur pays, les Burundais de Sherbrooke voulaient à tout prix faire savoir aux Estriens leur indignation. « Nous allons probablement organiser une manifestation, nous voulons que la population sache ce qui se passe », rapportent Pierre Sébastien et Serge Ndikumasabo, étudiants burundais reçus en entrevue à l'émission radiophonique du Carrefour de solidarité internationale.

Le coup d'État : un conflit ethnique entre Tutsi et Hutu

Le 1cr juin 1993, Melchior Ndadaye devenait le premier président civil démocratiquement élu de la république du Burundi, petit pays d'Afrique centrale. Ses trois prédécesseurs, Michel Micombero de 1966 à 1976, Jean-Baptiste Bagaza de 1976-1987 et Pierre Buyoya de 1987-1993, étaient tous issus de l'armée et de l'ethnie Tutsi. Ils sont arrivés au pouvoir à la suite de coup d'État. Melchior Ndadaye était le premier représentant de l'ethnie Hutu, qui constitue 85 % de la population, à accéder à la magistrature suprême. Battu aux élections présidentielles, Pierre Buyoya président sortant avait promis en juin 1993 que l'armée burundaise respectera le verdict des urnes. Le 21 octobre dernier, on apprend le putsch militaire au Burundi et l'assassinat de Melchior Ndadaye. Les tensions ethniques auraient-elles eu le dessus sur la démocratie ?

Le pouvoir : une question ethnique

« Historiquement les Tutsi ont toujours détenu le pouvoir. Ils contrôlent l'administration et l'armée. Ils ont toujours essayé d'avoir la main haute sur les autres ethnies qui composent le Burundi. Ceci a amené des conflits ethniques régulièrement. L'histoire récente de l'assassinat de Melchior Ndadaye relève de cette logique. L'armée n'a jamais accepté le processus de démocratisation. Elle n'a jamais voulu être la garante des pouvoirs qui ne lui ressemblaient pas. Elle est monoethnique Tutsi », explique Pierre Sébastien. « Les génocides ne datent pas du 21 octobre 1993. Depuis 1966, plusieurs pays africains connaissent des vagues de réfugiés burundais et Hutu en particulier. Plus de 300 000 morts en une trentaine d'année et plus de 500 000 réfugiés burundais. Je pense que c'est très éloquent quand on sait que le Burundi n'a jamais été en guerre contre l'un ou l'autre pays voisin », de préciser Pierre Sébastien qui voit l'assassinat de Melchior Ndadaye comme une équation qui se pose en terme d'une armée monoethnique qui s'en prend au reste de la population.

Coup d'État ou passation de pouvoir

« Il faut dire que Ndadaye est mort parce qu'il appartenait à l'ethnie Hutu. Plusieurs coup d'État se sont succédés au Burundi, jamais un seul président était tué. Ils étaient tous de l'ethnie Tutsi. Avant l'indépendance, le Burundi était dirigé par la monarchie. À l'indépendance, le colonisateur a collaboré avec la monarchie Tutsi qui détenait le pouvoir. En 1966, le premier coup d'État est organisé par un militaire Tutsi, depuis lors, ce sera véritablement une organisation pour garder le pouvoir. On assistera à des coups d'État qui sont en fait une passation des pouvoirs. »

Les Hutu : 85 % de la population dominée

« Il y a eu un parlement où les Hutu étaient majoritaires. Il a été suspendu et aboli par le roi. Il craignait que les Hutu ne deviennent forts par leur présence au parlement. À partir de ce moment, on voit se dessiner au Burundi une non acceptation des Hutu au niveau des structures dirigeantes. On assistera aussi à plusieurs assassinats des dirigeants et aux premières vagues des réfugiés Hutu vers l'étranger. L'armée s'acharne sur l'élite Hutu.

Double défi : oublier l'histoire et bâtir l'unité nationale

« La conscience nationale n'est pas vraiment cimentée. Entre Burundais, quand nous nous rencontrons, chacun sait de quel bord il est. Mais il ne faut pas désespérer, il faut passer tout ceci de façon positive. La démocratie au Burundi a amené une représentation des deux ethnies pour avoir une certaine unité. »

Alexandre Badibanga

L'axe nord-sud ou l'accès inégal au savoir médical

Tout le monde est en faveur des recherches médicales qui ont tant apporté à l'humanité. Cependant, cela n'empêche pas des chercheurs de se questionner sur la façon de faire de la recherche dans un monde où les ressources sont si inégales, surtout entre pays du nord et pays du sud.

Ce même questionnement s'est imposé à huit étudiantes de Sherbrooke l'été dernier, lors d'un stage en République Dominicaine organisé conjointement par le comité de santé internationale de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke (CSI) et l'Association pour le Développement de San Jose de Ocoa (ADESJO), le partenaire de la République Dominicaine.

Une expérience enrichissante

« Nos objectifs étaient de découvrir une nouvelle culture tout en nous familiarisant avec un système de santé disposant de ressources inférieures aux nôtres », expliquent les stagiaires. Ces objectifs ont été atteints par le travail dans les cliniques rurales et à l'hôpital de la ville, par les ateliers de formation donnés par les médecins de l'ADESJO, par la vie dans les familles dominicaines et par les contacts quotidiens avec la communauté tout entière.

Les belles surprises

Les stagiaires ont pu découvrir de très belles réalisations locales dans le domaine des soins de santé primaire. Grâce à l'appui technique et financier du nord (Allemagne et Canada) et surtout au travail acharné de personnes dynamiques, impliquées souvent de façon bénévole, l'état général de la santé des gens de San Jose de Ocoa s'améliore peu à peu. Bien que l'objectif de l'Organisation Mondiale de la Santé « La santé pour tous à l'an 2 000 » est loin d'être atteint, San Jose de Ocoa possède néanmoins une couverture vaccinale infantile supérieure à la moyenne canadienne.

La triste réalité

Les étudiantes ont aussi découvert une multitude de problèmes sérieux, inhérents aux faibles ressources financières du pays : alimentation et hygiène inadéquates, transport absent, moyens diagnostics et traitements inaccessibles. Ces problèmes ont particulièrement impressionné les étudiantes : « Imaginez ! Le traitement médical existe, il est simple et efficace mais la personne ne peut se le payer. C'est une frustration qui te marque pour toujours et qui te questionne sur l'accès aux avoirs scientifiques dans les pays pauvres ».



Les stagiaires de Sherbrooke avec les travailleurs de la santé dominicaine.

Photo : CSI

Le documentaire

Présenté lors de la Quinzaine des sciences, en collaboration avec le comité de santé internationale de la Faculté de médecine et le CSI, un documentaire de Frédéric Tangy « La danse interrompue ou l'eldorado des rétrovirus » reprend ce questionnement dans le contexte d'une maladie causée par un virus semblable à celui du SIDA qui touche une petite communauté de la Colombie

Stéphane Dubuc

Ce supplément a été rendu possible grâce à la collaboration du Carrefour de Solidarité Internationale.

L'histoire des noirs :

Un cheminement sans fin

Nous avons beaucoup à célébrer. Tout comme l'arbre prend sa force de ses racines, la communauté noire de Montréal peut être fière de ses membres, qui, par leur apport historique, ont contribué au succès individuel et collectif. Tous les Africains et leurs descendants jouent un rôle intégral dans l'histoire, qu'ils soient nés en Afrique, aux Caraïbes, en Amérique latine ou en Amérique du Nord. De plus, tous les Africains qui ont contribué à l'histoire méritent que l'on raconte leur histoire. En voici un premier chapitre.

Nous reconnaissons qu'en assemblant les noms de diverses personnes qui ont atteint un certain succès, nous n'avons pas inclus le nom de plusieurs autres qui, de leur coté, ont aussi connu la victoire. Nous n'avons pas voulu diminuer ni négliger leur importance au sein de la communauté noire : nous entreprenons plutôt un cheminement sans fin de découverte et d'éducation. Chaque année, en février nous devons saisir l'occasion de célébrer l'oeuvre de ceux qui ont consacré les efforts nécessaires pour assurer le succès de tous leurs descendants.

Mathieu da Costa

Da Costa, linguiste, interprète et explorateur, quitte La Rochelle en 1606. Il sert d'interprète auprès des Micmacs pour Samuel de Champlain en Acadie et devient membre du plus ancien club du Canada, l'Ordre de la bonne humeur. Il participe à la construction de Port-Royal, où il meurt en 1607.

Olivier Le Jeune

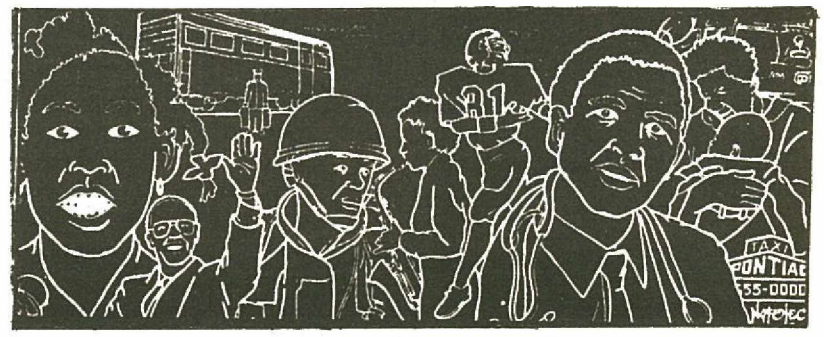
Né au Madagascar, ce jeune garçon est transporté au Québec comme esclave, le premier de la colonie. Il est renommé Olivier Le Jeune lors de son baptême. Il meurt en 1645, apparemment un homme libre.

Dr Hervé Blanchard

Chirurgien pédiatrique, spécialiste des transplantations hépatiques attaché à l'hôpital Sainte-Justine et professeur titulaire à l'Université de Montréal, le Dr Blanchard (né en 1932) est aussi connu pour avoir réussi la séparation de siamois ischiopages le 3 mai 1978. Il a depuis séparé d'autres siamois omphalopages. Il est membre de plusieurs associations médicales canadiennes et internationales.

Jackie Robinson

Jackie Robinson, né en 1919, est le premier noir à faire partie des ligues majeures du baseball. Recruté par les Royaux de Montréal en 1946, il poursuit une carrière glorieuse au sein des Dodgers de Brooklyn et, par la suite, de Los Angeles. En 1962, il est élu au Temple de la renommée du baseball. Il est mort en 1972.



El Hajj Malik Al Shabazz

Né en 1925 de parents qui avaient célébré leur mariage à Montréal. Malcolm Little, voyou dans sa jeunesse, devient disciple de la Nation de l'Islam sous le nom d'El Hajj Malik Al Shabazz, mieux connu par son nom d'emprunt, Malcolm X. Ce leader éloquent quitte la Nation de l'Islam et fonde, en 1964, l'Organisation de l'unité africaine-américaine (O.A.A.U.), un groupe non sectaire. Il est assassiné en 1965.

tiré de : Le mois de L'HISTOIRE DES NOIRS. Collaboration de : Johanne Dessurault CSI

L'immigrant à l'école :

Plus qu'une simple question de langue...

Quand une immigrante ou un immigrant décide d'apprendre le français au Québec, son pays d'adoption, elle ou il a parfois plusieurs barrières à franchir. Si, pour certaines et certains, on cherche à apprendre une langue seconde qui deviendra notre langue de travail et de communication; pour d'autres, il s'agit d'entreprendre les études qu'on n'a jamais pu faire dans son pays d'origine. Pour ces dernières et ces derniers, la route sera longue.

La démarche normale pour une personne immigrante, est de débuter un cours de « francisation » au COFI. Ça nous semble simple, à nous, parce qu'on s'imagine ces cours comme notre apprentissage de l'anglais. Mais ce n'est pas le cas. Imaginez-vous dans une salle regroupant une douzaine de personnes parlant différentes langues, donc incapables de communiquer ensemble par voie verbale. Puis un professeur vient s'entretenir avec vous dans une langue que vous ne connaissez pas, comment vous sentez-vous ? Cette première étape est réellement difficile pour bon nombre d'immigrantes et d'immigrants qui doivent non seulement briser le mur de la langue, mais se débrouiller dans un monde qui vit d'une manière différente de ce qu'on connaît.

Scolarisé ou pas

Certaines personnes immigrantes arrivent au Québec avec des diplômes universitaires. Il y a des avocats, des ingénieurs et des médecins qui adoptent notre pays pour patrie. Toutefois, avant de se voir reconnu le droit d'exercer le métier, elles doivent d'abord apprendre le français et parfois aussi l'anglais. Ensuite, elles devront faire reconnaître leur compétence selon nos critères. cela peut vouloir dire d'autres études ou des stages parfois assez longs. Toutefois, l'apprentissage de la langue se fait souvent assez rapidement avec des résultats fort louables. ces personnes sont motivées et désireuses de réussir pour réintégrer le marché du travail.

D'autres arrivent ici totalement analphabètes dans leur propre langue. Leur intégration à notre société, malgré leur bonne volonté et leur motivation, prendra un peu plus de temps. Toutefois, il n'est pas rare que ces personnes arrivent à se dénicher un emploi avant même de maîtriser les rudiments de notre langue; c'est alors par le contact de consoeurs ou de confrères de travail qu'elles développeront leurs connaissances du français.

Après le COFI

Une fois avoir franchi le programme du COFI, les immigrantes et immigrants continuent leur périple scolaire dans des classes d'alphabétisation. C'est-à-dire qu'elles et ils s'inscriront soit dans des écoles d'éducation aux adultes offrant ce cours ou qu'elles et ils se dirigeront vers des organismes sans but lucratif (maison Alpha, Arbralettre, par exemple) qui dispensent une telle formation. Dans ces écoles, ils continueront surtout leur apprentissage du français, quoique certaines et certains, parmi les moins scolarisés, recevront aussi une formation en mathématiques du primaire. C'est seulement après avoir traversé et réussi ces cours qu'elles et ils seront admis au cours secondaire.

Une formation limitée dans le temps

Si les programmes d'alphabétisation et de francisation sont gratuits, la durée de ceux-ci est strictement limitée. Généralement, les adultes qui détiennent un diplôme universitaire dans leur langue, arrivent à apprendre notre langue dans les délais prescrits. Toutefois, la réalité est souvent différente pour ceux qui arrivent ici totalement analphabètes, comme c'est parfois le cas des réfugiés qui proviennent de pays en voie de développement. C'est souvent difficile, pour nous, d'imaginer que les gens n'ont pas accès à l'école, alors qu'ici on oblige les jeunes à la fréquenter jusqu'à 16 ans. Mais, dans encore plusieurs pays, l'éducation est réservée à une minorité comme c'était le cas au Québec jusqu'aux années 1950 et 1960.

Même si l'apprentissage du français n'est pas facile pour de nombreuses immigrantes et de nombreux immigrants, leur volonté d'apprendre fait en sorte de leur permettre d'atteindre leur but.

Guy La Rochelle

Le Service d'aide aux Néo-Canadiens au service des nouveaux arrivants ou des Québécois qui veulent vivre des aventures dépaysantes

Le Service d'aide aux Néo-Canadiens a tout près de quarante ans. Il trouve son énergie dans chacune des personnes qui y vient, y vit, y tricotte un bout d'histoire, invente des projets, puis repart avec des amis en plus et une riche expérience.

Comme disent souvent les bénévoles du service : « Ici, la vie ne se déroule jamais comme nous l'avions prévu. Ici, connaître une autre culture, se rendre compte des différences et des ressemblances n'est pas de la théorie. C'est le quotidien que nous partageons avec une partie de la planète. On n'a jamais fini de découvrir. Ce sont de multiples voyages qui se vivent tous les jours. »

Il y a aussi une place pour toi qui veut grandir au contact de la diversité en même temps que de la ressemblance.

Que dirais-tu d'accompagner une famille ou une personne dans ses premiers jours de vie à Sherbrooke ? Ou peut-être d'approfondir tes connaissances en jumelant une famille nouvellement arrivée à la tienne pour une année et sans qu'il t'en coûte un sous ? Ou encore d'accompagner des nouveaux arrivants dans diverses démarches ? Ou de préparer des rencontres d'information, des fêtes et quoi d'autre ?

Que dirais-tu de te joindre à une équipe multiculturelle dynamique où jeunes et moins jeunes travaillent ensemble et surtout y prennent plaisir !

Un numéro à composer : 566-5373

Bienvenue à tous et à toutes !

Hélène Jacob

Les Chinois de Sherbrooke :

Discrets et besogneux

Discrète et besogneuse, la communauté chinoise est surtout concentrée, au Canada, dans les grandes villes de Vancouver et Montréal, où ses membres travaillent principalement dans le commerce et la restauration. À Sherbrooke, sans la présence d'un nombre important d'étudiants chinois qui viennent poursuivre des études avancées à l'Université de Sherbrooke, la communauté chinoise d'aujourd'hui serait encore moins nombreuse qu'avant la deuxième guerre mondiale.

Les premiers arrivés

Mon père est arrivé au Canada en 1890. Il était l'un de ces nombreux ouvriers chinois qui avaient laissé en Chine leur femme et leurs jeunes enfants pour venir en Amérique y gagner leur vie à travailler durement et souvent dans des conditions dangereuses. Mon père dû alors payer 500 $ sous forme de taxe per capita pour avoir le droit d'entrer au pays. Les premiers Chinois à venir d'établir au Canada étaient arrivés en 1858 pour y travailler dans les mines de la Colombie-Britannique. C'est toutefois vers les années 1880 que l'immigration chinoise fut la plus importante. Quelque 15 000 ouvriers chinois étaient venus des États-Unis pour travailler à la construction des chemins de fer de la Union Pacific Railway. On leur confiait les tâches les plus pénibles et les plus périlleuses, comme les travaux de dynamitage en montagne. C'est alors que le gouvernement canadien commença, à compter de 1885, à imposer une taxe per capita de 50 $ aux nouveaux arrivants chinois, afin d'en contrôler le nombre. La taxe passa rapidement de 50 à 100 $, pour atteindre bientôt 500 $. En 1903, 500 $ représentait un montant équivalent à deux années de salaire pour le modeste ouvrier qu'était mon père. De 1885 à 1923, les 81 000 Chinois venus s'établir au Canada ont ainsi payé au gouvernement canadien quelque 23 millions de dollars en taxe per capita (« Head Tax »).

À cette époque, c'était presque uniquement des hommes qui émigraient vers le Canada, les femmes demeurant en Chine. Les hommes envoyaient de l'argent à leur famille. Ils retournaient de temps à autre vers la terre natale, le temps de faire un enfant à leur femme puis ils rentraient au Canada, pour reprendre leur travail. C'est ainsi que mes soeurs et moi-même avons vu le jour à l'occasion de brefs séjours de mon père auprès de notre famille, demeurée à Toi Sun, en Chine. En 1911 par exemple, il n'y avait en moyenne au Canada qu'une femme chinoise pour 28 hommes.

Dans les Cantons de l'Est

Avant la deuxième guerre mondiale, une centaine de Chinois habitaient dans les Cantons de l'Est. La plupart travaillaient dans des buanderies et des restaurants. Quelques-uns cultivaient et vendaient les fèves germées servant à confectionner le « chop suey ». Quand la guerre a éclaté, plusieurs d'entre eux sont retournés en Chine pour y rejoindre leur famille. D'autres sont déménagés à Montréal. Seulement quelques-uns, plus âgés, sont demeurés à Sherbrooke et ont continué à y exploiter leur commerce de buanderie. À cette époque, la plupart des restaurants chinois de Sherbrooke avaient fermé leurs portes. La situation est demeurée la même jusque vers 1952, alors que mon père vint s'établir à Sherbrooke pour y ouvrir le Café Nanking, rue King Ouest. C'est moi qui ai continué d'exploiter l'établissement après la mort de mon père. En effet, à la fin de la guerre, les nouvelles dispositions législatives en matière d'immigration ont permis aux Chinois déjà établis au Canada de faire venir auprès d'eux leurs enfants, à condition que ces derniers soient âgés de moins de 18 ans. Ce n'est que vers le milieu des années 1950 que la loi permit enfin aux épouses chinoises de rejoindre leur mari au Canada. La situation a bien changé depuis les années 1950. Les Chinois établis au Canada ne rêvent plus de retourner en Chine. au contraire, ils cherchent plutôt à s'installer ici, à s'acheter une maison et à faire de plus en plus d'affaires dans leur pays d'adoption.

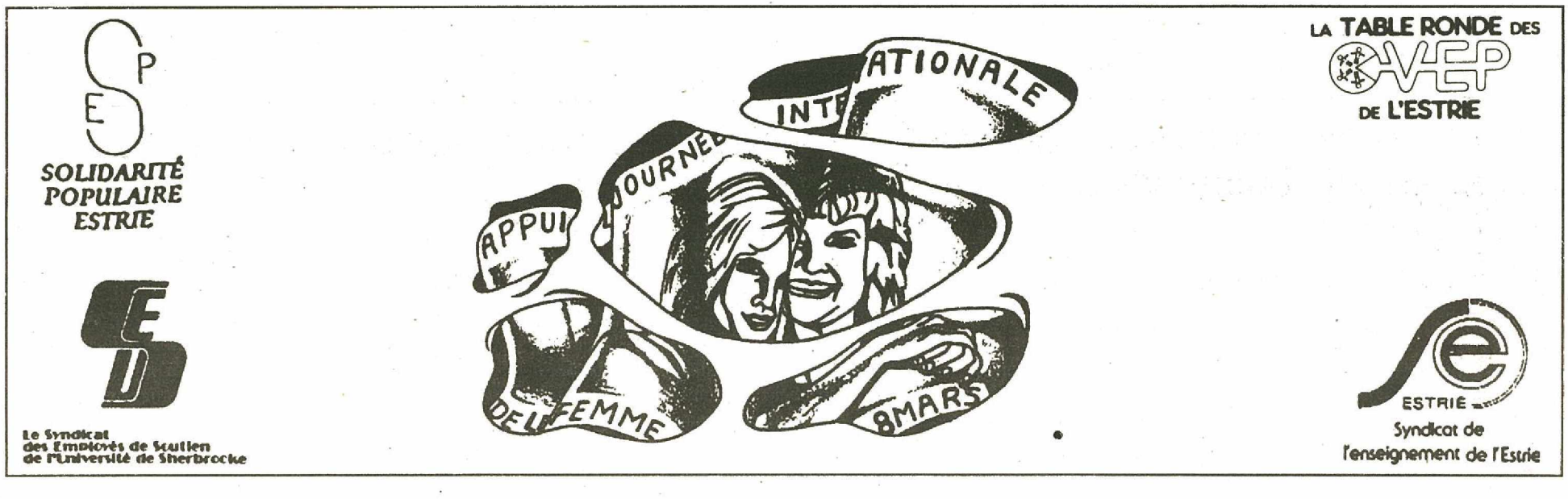
La langue parlée

La plupart des Chinois qui se sont établis au Québec avant la deuxième guerre mondiale ou qui sont venus y rejoindre un membre de leur famille par la suite sont originaires de la province de Canton. Plusieurs proviennent plus particulièrement de la région de Toi Sun. C'est mon cas. Leur langue est donc le cantonais ou encore un dialecte cantonais plus particulier au district de Toi Sun. Les nouveaux arrivants, – les Chinois qui étudient actuellement à l'Université de Sherbrooke, par exemple – viennent de toutes les provinces de Chine et parlent pour la plupart le mandarin. C'est la langue parlée dans la région de Beijing, la capitale de la Chine, et, par conséquent, la langue officielle de l'administration. Beaucoup de gens âgés n'ont jamais appris à parler une autre langue que le cantonais. Comme ils n'occupaient souvent que des emplois très modestes à l'intérieur des quartiers chinois des grandes villes, ils n'ont jamais éprouvé le besoin d'apprendre la langue du pays. Je me souviens, quand j'étais plus jeune, qu'il fallait souvent assister ces pauvres gens lorsqu'ils avaient à acheter une maison, à consulter un avocat ou un notaire, à comparaître en cour, à voir le médecin, à aller à l'hôpital, à obtenir une pension. Il fallait également assister leur famille en cas de mariage ou de décès, prévenir ceux qui étaient demeurés là-bas, en Chine... Quant aux enfants nés au Canada de parents immigrants chinois, la plupart ne parlent plus la langue chinoise. De façon générale, les Chinois ont appris l'anglais, même ceux qui sont établis au Québec; ou bien, ils en possédaient déjà les rudiments avant leur arrivée, ayant eu la chance comme moi, de faire quelques années d'études à Hong Kong. De nos jours cependant, beaucoup d'enfants d'origine chinoise apprennent le français à l'école. Pour ma part, tous mes enfants ont fait leurs études primaires et secondaires à l'école française et j'en suis fier. ainsi, à la maison, la conversation peut se dérouler en anglais, en français... et même en chinois.

De nos jours

La plupart des Chinois vivant au Canada ont adhéré à la foi chrétienne, soit au sein de l'Église catholique, soit encore à l'intérieur de l'une ou l'autre des grandes confessions protestantes. Quelques-uns cependant sont demeurés attachés au bouddhisme. À Sherbrooke, les Chinois décédés sont pour la plupart inhumés au cimetière St-Michel. Même si les Chinois ont conservé leurs traditions culinaires, la très grande majorité ont adopté les habitudes vestimentaires et les modes de vie de leur pays d'adoption. On ne rencontre donc plus de Chinois portant les vêtements traditionnels, si ce n'est à l'occasion de certaines fêtes traditionnelles, comme le Nouvel An chinois, la fête de la lune, ou encore de cérémonies religieuses. En 1994, la communauté chinoise de Sherbrooke n'est guère plus nombreuse qu'elle ne l'était au moment de la deuxième guerre mondiale. Sauf pour ceux qui sont étudiants à l'Université de Sherbrooke et quelques autres qui sont inscrits au Bishop's College, la plupart des membres de la communauté chinoise sherbrookoise sont propriétaires de restaurants chinois ou y travaillent comme cuisiniers ou aides-cuisiniers. La communauté des Soeurs Notre-Dame des anges de Lennoxville, compte encore quelques religieuses chinoises qui ont été expulsées de Chine au moment de la prise du pouvoir par Mao Tsé-Toung en 1949. Au cours des années 1970, de nombreux « réfugiés de la mer » vietnamiens, dont plusieurs d'origine chinoise, sont venue à Sherbrooke et y ont été accueillis par les Sherbrookois, qui les ont aidés à s'installer ici. Cependant, la plupart n'y sont pas demeurés, attirés sans doute par l'espoir de trouver du travail dans les grandes villes, là où se trouvent des concentrations plus importantes de gens de leur communauté d'origine et où ils estiment qu'il leur sera plus facile de s'intégrer à leur société d'adoption. C'est pourquoi la communauté chinoise de Sherbrooke demeure, encore aujourd'hui, tout aussi discrète et besogneuse qu'elle l'était il y a 50 ans...

Jack W. Lee, C.M.



Les programmes d'ajustement structurel, les femmes et l'économie parallèle ou informelle, ça vous dit quelque chose?

Au Sud comme au Nord, l'appauvrissement des populations est palpable : des communautés entières ont été dévastées, le chômage est maintenant endémique, le sous-emploi et le travail au noir sont on ne peut plus florissants et la maladie et la faim hantent des secteurs de plus en plus vastes de la population. Pendant ce temps, le gouffre entre les classes dominantes et l'immense majorité de la population ne cesse de s'accroître. Les « exclu-e-s » qui se font de plus en plus nombreux tentent tant bien que mal de gagner leur vie dans une économie dite informelle où n'existe aucun filet de sécurité.

Et pour le lot des femmes dans les pays du Sud, elles sont des millions à tenter de se faire un gagne-pain chaque jour comme vendeuses de rue, marchandes ou petites commerçantes. La précarité devient pour tous ces gens, et particulièrement pour toutes ces femmes, un mode de vie, l'insécurité le lot quotidien.

Malgré les particularités régionales ou nationales, les P.A.S. se ressemblent partout, au Sud comme au Nord. Ils prônent entre autres mesures la levée de toutes les restrictions à la libre circulation des capitaux; la réduction des budgets alloués à la santé et à l'éducation, entre autres services publics; l'orientation de l'économie en fonction des exportations, plutôt que des besoins de la population locale; et la privatisation d'entreprises publiques stratégiques.

Mais malgré une situation qui tend à individualiser les problèmes, où chacune et chacun, confronté-e-s à la compétition féroce des autres qui comme eux tentent d'assurer leur survie, on réussit quand même à créer d'importants réseaux d'entraide et de solidarité. Dans ce sens, l'histoire des travailleuses d'INEXPORT en est un exemple.

Dans une maquiladora

Le 6 juillet 1992, 27 femmes faisaient leur entrée, triomphantes, à l'usine de fabrication de vêtements INEXPORT du Guatemala, trois ans après avoir été congédiées par cette compagnie pour avoir tenté d'y établir un syndicat.

Dans ce pays reconnu comme l'un des pires violateurs des droits de la personne et l'un des régimes les plus intolérants et répressifs face aux activités syndicales, la victoire des femmes d'INEXPORT revêt une importance toute particulière. Il s'agit d'une grande victoire, non seulement parce qu'elle marque la reconnaissance du premier syndicat dans une maquiladora, mais également parce que les femmes ont obtenu gain de cause sur tous les plans : elles ont retrouvé leur emploi, ont eu droit à un paiement rétroactif et ont pu amorcer la négociation d'une convention collective.

Mais au-delà de ces gains remarquables, dans un pays où le seul fait d'être membre d'un syndicat signifie mettre sa vie en danger, l'histoire d'INEXPORT comporte d'importantes leçons, pouvant servir d'inspiration dans la recherche de réponses adéquates à la mondialisation des marchés et à la libre circulation des capitaux.

Une coalition américaine

En effet, même si le crédit de la victoire revient en premier plan aux femmes d'INEXPORT elles-mêmes, le rôle joué par une coalition d'organisations syndicales, religieuses et de défense des droits de la personne aux États-Unis a certes été déterminant, tout en étant des plus innovateurs. En effet, en plus de faire pression sur les compagnies américaines pour qu'elles modifient leur comportement face aux droits des travailleurs à l'étranger, cette vaste coalition s'est donné comme mandat de faire pression auprès des autorités américaines pour que les tarifs préférentiels accordés aux produits importés du Guatemala soient assujettis au respect des droits des travailleuses et travailleurs. Ce principe, en soi, ne constituait guère une innovation, puisque les deux programmes en vertu desquelles les importations en provenance du Guatemala bénéficient de ces tarifs préférentiels, le *Generalized System of Preference* (GSP) et le *Carribean Bassin Initiative* (CBI), comportent tous deux des dispositions à cet effet. Ces dispositions toutefois, n'avaient jamais été mises en application avant que n'intervienne la coalition présidée par le *US/Guatemala Labor Education Project* (GLEP).

Pendant cinq longues années, les autorités américaines ont fait la sourde oreille aux pressions exercées par la coalition pour que le statut préférentiel accordé aux importations guatémaltèques soit révisé, en raison des violations systématiques des droits des travailleuses des maquiladoras. Ces pressions ont finalement porté fruit en 1992, alors que les autorités américaines décidaient d'examiner la situation.

Cette décision a sans aucun doute largement influencé la décision d'INEXPORT de reconnaître le syndicat et influencera sûrement le comportement d'autres compagnies. En effet, en liant les droits des travailleuses et travailleurs aux tarifs commerciaux, la coalition semble avoir découvert le nouveau talon d'Achille des multinationales. Le fait que la valeur des exportations guatémaltèques se retrouvant sur le marché américain grâce à ces tarifs préférentiels s'élève à 200 millions de dollars, sur un total de 900 millions de dollars, font de ce genre de pression un outil inestimable pour le changement social, au Nord comme au Sud. Car les citoyennes et les citoyens ayant oeuvré en faveur de la reconnaissance du syndicat d'INEXPORT n'ont pas seulement contribué qu'au respect des droits de leurs soeurs du Sud. En insistant sur le fait que, sans le renforcement des organisations de travailleuses et travailleurs du Sud, l'exode des compagnies manufacturières qui caractérise le panorama nord-américain depuis quelques années se poursuivra implacablement, ils ont démontré clairement qu'en cette époque de mondialisation de l'économie, une seule réponse est possible pour que la justice sociale, au Nord comme au Sud, devienne réalité : la mondialisation de la solidarité.

CUSO Québec
Merci à Manon Hogue
pour la recherche

Le Cambodge (Kampuchea)

Le Cambodge est un État situé au sud-est de l'Asie, sa capitale est Phnom Penh. Formé de plateaux recouverts de forêts ou de savanes, son climat est chaud et humide. Sur une superficie de 181 000 km^2, 6 millions d'habitants y vivent, ce qui représente une densité de population de 33 habitants par km^2. La langue officielle est le khmer. La base d'alimentation est le riz.

Un royaume

Depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne, le Cambodge est un royaume, peuplé par les Khmers. En 1865, le protectorat français fut établi, ce qui fit cesser les attaques des Vietnamiens. Théoriquement indépendant depuis 1949, sous le règne du roi Norodom Sihanouk, la France reconnaît sa complète indépendance en 1955. Cette même année, le roi Norodom Sihanouk abdique en faveur de son père, le roi Norodom Suramarit. Depuis la mort du Roi en 1961, le trône reste vacant, mais le prince Norodom Sihanouk assume la charge de chef de l'État jusqu'à son renversement par un coup d'État dirigé par le général Lon Nol en 1970. Le Cambodge devient démocratique en 1976, sous Pol Pot et Kang Sary. En 1979, sous Heng Samrin et Hun Sen, c'est un gouvernement pro-vietnamien communiste, ce qui met fin au retrait officiel de l'armée vietnamienne au Cambodge. Le 4 juin 1990, a lieu la réunion des 4 factions cambodgiennes à Tokyo pour la création du « Conseil National Suprême » (C.N.S.). Le 27 août 1990, c'est l'accord politique global du conflit cambodgien, en formant l'« Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge » (APRONUC) par 5 membres permanents du conseil de sécurité (Chine, France, Grande-Bretagne, URSS, USA). Le cessez-le-feu volontaire des 4 parties cambodgiennes a lieu le 1er mai 1991. Une rencontre du prince Sihanouk, de Subarto et de Hun Sen a lieu le 2 juin 1991 à Djakarta en Indonésie.

Le Cambodge à l'ONU

Pour la première fois le Conseil national suprême représente le Cambodge à l'ONU, le 26 septembre 1991. La signature des accords de Paris sur le Cambodge a lieu le 23 octobre 1991. Le 14 novembre 1991 marque le retour du prince N. Sihanouk au Cambodge et l'arrivée des premiers contingents de la mission préparatoire de l'ONU pour le Cambodge (MIPRENUC) dirigée par Ataul Karin et le général de brigade français, Jean-Michel Loridon, responsable militaire. Norodom Sihanouk est rétabli dans ses fonctions de chef de l'État le 20 novembre 1991. Le 9 janvier 1992, c'est la nomination du japonais Yasushi Akashi, chef de l'APRONUC. Par la résolution 745, le conseil de sécurité définit la composition de l'APRONUC, le 29 février 1992. D'autre part et grâce aux efforts du conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) pour le retour de la paix, le Cambodge a eu une élection générale, le 29 mai 1993. Le parti FUNCIPEC (Front Uni National pour un Cambodge Indépendant Neutre Pacifique et Coopératif) est présidé par le prince Norodom Ranaridh, fils de l'ancien roi Norodom Sihanouk. La constitution du Cambodge est créée le 28 octobre 1993. Un gouvernement de coalition est formé et présidé par le prince Norodom Ranaridh en date du 29 octobre 1993.

Sung Leng



CUSO-Québec solidaire

Devant la complexité des changements en cours dans notre monde, nous avons souvent tendance à nous sentir démuni-e-s, impuissant-e-s à infléchir le cours des événements qui restructurent l'économie à l'échelle mondiale. Il demeure très difficile de saisir les enjeux de ce phénomène de la mondialisation de l'économie et de prévoir quel en sera l'impact sur nos vies. Pourtant, des femmes et des hommes, au Sud comme au Nord, dénoncent haut et fort l'application des politiques économiques néolibérales qui accentuent les inégalités et injustices sociales, à chaque jour plus profondément.

C'est dans ce contexte que CUSO-Québec a choisi d'accompagner des gens, ici et ailleurs, qui s'organisent en vue de renforcer leurs capacités à non seulement dénoncer les effets désastreux de telles politiques mais pour être en mesure de proposer collectivement des alternatives de développement sur la base de leurs propres pratiques.

L'action de Cuso-Québec se concrétise par l'appui qu'il offre à divers projets en Amérique latine menés actuellement par des organisations de femmes. Aussi, par son appui à des jumelages entre syndicats latino-américains et québécois ainsi que par des projets d'échanges entre les nations autochtones du Nord québécois et de l'ouest colombien. Cuso-Québec soutient également des jumelages et des projets liés à la promotion des droits humains en Afrique.

Être coopérante, coopérant avec CUSO

CUSO est un organisme non gouvernemental, sans but lucratif, qui contribue à créer et développer des liens de solidarité internationale entre organismes du Canada et du Tiers-Monde qui travaillent pour la justice sociale. Les coopérantes et coopérants d'ici, en se joignant au travail de partenaires du sud jouent un rôle primordial pour bâtir ces liens.

Conditions

Le salaire offert permet de couvrir le coût de la vie dans le pays hôte. CUSO absorbe les frais de transport, d'assurances-vie et de maladie et procure divers avantages sociaux. Les possibilités pour les couples avec des enfants sont plus restreintes. Les critères professionnels et d'expérience (applicables) reliés aux postes sont définis par les partenaires des pays hôtes.

Postes en coopération internationale

Moniteur-trice de programme d'éducation populaire – Guatemala (6599)

Le centre GRUFEPROMEFAM est un ONG guatémaltèque affilié à l'Organisation de coordination féminine du Guatémala et est membre-fondateur de l'Assemblée permanente des femmes d'Amérique centrale pour la paix. Les efforts du GRUFEPROMEFAM vise à encourager l'action concertée des femmes guatémaltèques et établit un lien entre la lutte des couches populaires et la lutte de femmes pour l'égalité des sexes et des ethnies. Le ou la coopérant-e contribuera à renforcer l'ensemble du travail du groupe par la formation des moniteurs-trices d'éducation populaire. Il est nécessaire d'avoir une excellente connaissance des méthodes d'éducation populaire, de l'analyse de genre, ainsi qu'une compréhension des événements socio-politiques et économiques en Amérique centrale.

Conseiller-ère en communication – Indonésie (5445)

La Fondation Tananua, un ONG indonésien, a débuté son travail avec des programmes de vulgarisation agricole. Ses activités se sont élargies et la Fondation Tananua compte aujourd'hui des volets en santé et en communication. Tananua souhaite donc maintenant recruter un-e conseiller-ère en communication qui pourrait contribuer à améliorer les connaissances et à promouvoir l'utilisation des méthodes d'éducation alternative au sein de leur équipe. Le ou la coopérant-e doit avoir une formation en développement communautaire ou en communications ainsi que de l'expérience en production de matériel d'éducation.

Administrateur-trice en développement communautaire – Tanzanie (5271)

Le projet, relié au ministère de la Culture et à l'Université de Dar es Salaam, vise à améliorer les conditions de vie des habitants de la région de Lugaba Ward. Il s'agit de développer des entreprises familiales et des initiatives communautaires. Les travailleurs en développement communautaire tanzaniens sont impliqués dans le projet depuis ses débuts. Le-la coopérant-e doit avoir une expérience de travail communautaire et une formation dans la gestion de micro-entreprises.

Coordonnateur-trice en éducation syndicale – Jamaïque (5380)

Le Comité d'action des femmes regroupe 16 organisations visant à revendiquer des conditions de travail décentes pour les femmes, spécialement les travailleuses du vêtement de la zone franche de Kingston (16 manufactures et 10 000 travailleuses). Dans le cadre d'un projet-pilote, le ou la coopérant-e aura à se familiariser avec les syndicats et leurs programmes d'éducation sur les droits des travailleurs-ses et à rencontrer les travailleuses de la zone franche en vue de l'élaboration d'un plan d'éducation et de diffusion d'informations. Il ou elle devra démontrer une grande autonomie et savoir traiter avec des gens de tous les niveaux. Une expérience de deux ans dans l'élaboration ou la coordination de programmes d'éducation syndicale est requise.

Conseiller-ère en environnement et sur les problèmes de genre – Mozambique (6548)

La population du Mozambique est à 85 % rurale et dépend des ressources naturelles du pays pour survivre. Dans tout le pays on s'entend sur le besoin de collaborer à tous les niveaux en matière d'environnement. La dégradation environnementale du milieu rural affecte très durement les femmes. Le projet vise l'élaboration d'une stratégie qui permettra d'intégrer le travail des intervenants au plan national et l'élaboration de politiques et de programmes qui lient les questions de genre et d'environnement. Dans ce cadre le ou la coopérant-e participera à la formation et à la sensibilisation de la population et des agents de développement en milieu rural. Un diplôme en sciences sociales ou en études environnementales ainsi qu'une connaissance des questions de genre et de développement durable sont requises.

Chercheur-e – Colombie (5386)

Le CINEP est un important ONG de la Colombie qui travaille dans les domaines de la recherche, de l'éducation populaire et à la mise en oeuvre de projets spécifiques. Le travail qu'on y effectue est axé sur la recherche d'alternatives et vise les secteurs les plus démunis de la population. C'est dans le but d'apporter une vision globale et internationale au travail en cours que le CINEP désire combler ce poste. Il s'agira pour le ou la coopérante d'apporter au projet une connaissance en analyse économique et de contribuer au développement d'alternatives au modèle économique existant. Une formation en économie politique est requise, de préférence un deuxième cycle, ainsi que trois ans d'expérience. L'expérience avec les programmes d'ajustement structurel et les traités de libre-échange constitue un atout.

D'autres postes sont aussi offerts. Pour plus d'informations, contactez CUSO-Québec, 1600 Avenue de Lorimier, bureau 380, Montréal, H2K 3W5. Téléphone : (514) 528-8465; télécopieur : (514) 528-1750.

Créer des liens

Décrétée par l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) l'année 1993 fut l'Année internationale des populations autochtones. Les gens de la Coalition Estrienne en Solidarité avec les Nations Autochtones (CESNA) ont exprimé le désir de créer des liens avec les gens mêmes de qui nous étions concernés : les autochtones eux-mêmes. Lors de notre dernière assemblée générale annuelle, il y a un an, une proposition a été retenue. Mgr. Gérard Cambron, notre père spirituel à la CESNA, a insisté pour que, s'il y avait une activité que nous devions faire en 1993, c'était d'aller rencontrer les autochtones chez eux, dans leurs communautés (anachroniquement appelées « réserves indiennes ») pour recevoir d'eux un témoignage authentique.

Rencontre à Odanak

C'est vers Odanak que nous nous sommes dirigés. Située à environ 140 kilomètres de Sherbrooke, près du fleuve Saint-Laurent, Odanak (voulant dire en français : « Au village ») est connue pour son Musée des Abénakis où l'histoire et la culture de la nation Woban'Aki se conservent précieusement. Le 7 juin, nous avions l'honneur de rencontrer, au conseil d'Odanak, l'ex-chef Fernand O'Bomsawin et ses gens, parmi lesquelles, la doyenne de la communauté, Mme Cécile Wawanolett qui, entre autres, transmet la connaissance de cette merveilleuse langue qu'est l'abénaquis. Nous voulions, avec les gens d'Odanak, établir des liens basés sur une communion spirituelle, ce qui permettrait d'envisager divers projets, spécialement celui de la tenue d'une conférence sur la spiritualité autochtone devant un auditoire sherbrookois.

Activités culturelles

À Sherbrooke, toujours en 1993, la CESNA a prêté son humble collaboration à Développement et Paix qui a invité le Théâtre Parminou pour la présentation de la pièce « À temps pour l'Indian Time », et la Société d'histoire de Sherbrooke dans la présentation de son exposition « Sherbrooke, lieu de passage des Abénakis ». Nous sommes enchantés que ces activités aient eu lieu en cette année internationale des autochtones puisque la CESNA n'avait pas les ressources humaines et financières pour organiser, par elle-même, des activités publiques. Pour 1994, deux projets se présentent : d'abord la présentation du film d'Alanis O'Bomsawin, « Kanehsatake-270 de résistance ». Alanis, qui est d'origine abénaquise, est cinéaste à l'O.N.F. et s'est méritée le prix du « meilleur film canadien (1993) » au Festival des festivals à Toronto et cinq autres prix pour ce film portant sur les événements d'Oka 1990. Puis, la présentation d'une conférence portant sur la spiritualité autochtone pour laquelle Mme Nicole O'Bomsawin, muséologue et anthropologue d'Odanak, a été invitée à Sherbrooke pour adresser la parole au grand public. Ces événements pourront être réalisés en collaboration avec divers organismes du milieu dont le Carrefour de solidarité internationale. En 1993, des liens ont été créés. En 1994, nous voulons raffermir ces liens et en développer de nouveaux.



Photo : Les Amérindiens et les Inuits du Québec d'aujourd'hui

Cécile Wawanolet

Robert (Bolduc) Price
CESNA
85, Wellington Nord #2
Sherbrooke, J1H 5A9,
Tél. : (819) 569-2392

La source des sources

J'aime la nature pour ce qu'elle apporte à mon sens. J'aime les jours de pluie dans les bois, je me baigne dans cette eau limpide. L'ondulation me berce, mes doigts explorent goutte à goutte l'air ambiant. Je saisis ce courant qui passe par mes mains tel un torrent. Nos sueurs se confondent, se fusionnent en douceur.

Cette symbiose s'opère à chacune de mes promenades dans la forêt. C'est là que tout devient de plus en plus clair, l'inconfort de l'esprit s'estompe. Je suis libéré peu à peu de bien des maux qui m'affligeaient. La forêt éveille en moi une chose demeurée trop longtemps en sommeil : l'espoir.

J'aime mes nuits passées avec elle, bordé dans ses draps. Les vapeurs du sapin m'enivrent et me veillent. Le silence se dévoile, chaque bruit devient musique apprise par coeur. Je me désaltère, à la source, je nage dans chaque arbre, chaque plante, chaque animal. Une force magique me caresse le corps et l'esprit.

La nature chuchote de la nuit, au creux de mon oreille. Elle murmure au creux des vagues, au creux de la baie et effleure mon âme au creux de mes mains. Nos corps se rejoignent et prend forme une certitude : nous nous aimons. Tout se passe à coups de miel.



Je respire à fond les senteurs qui m'environnent. Ainsi, je peux me faufiler entre les arbres, fureter au ras du sol, me laisser couler dans l'air. Je fais corps avec ce que je vois, avec ce que je touche, je laisse aller mes sensations. Quand je me retrouve ne pleine nature, je m'élance sur ses montagnes et vallées, je me laisse guider aux plaisirs. j'atterris en douceur au fond de ses gorges, entre ses tendresses. J'explore ses forêts, je lis dans ses lacs l'amour qu'elle me porte. Ses bruissements me comblent, ses trésors me sont révélés à chaque instant. Son souffle sur mon cou ranime mon souffle. Je coule en elle vers mes origines. Chaque courbe de son corps est chaleur et paix.

La nature est une pourvoyeuse inestimable de mieux-être, d'évolution et de force spirituelle. Il ne faut plus passer au large de ses bras car elle est la source de nos perceptions les plus nobles, les plus sublimes.

Jean-Louis Fontaine

Unicef : Pour l'avenir des enfants

L'Unicef, le fonds des Nations Unies pour l'enfance, est le seul organisme des Nations Unies qui concentre ses efforts sur les besoins des enfants. Depuis près de 50 ans, il collabore à la planification et à la mise en oeuvre de programmes destinés à améliorer la santé maternelle et infantile avec les gouvernements du monde entier. Fondée sur le principe de l'aide volontaire entre les peuples et sur la co-responsabilité des gouvernements, l'action de l'Unicef se trouve grandement facilitée par l'existence d'un réseau de comités nationaux dans 30 pays industrialisés et dans 137 pays en développement.

Son mandat

Le mandat de l'Unicef est de développer des projets de soins de santé, de nutrition, d'éducation, d'eau et d'assainissement dans les pays en développement pour assurer la survie et le développement des enfants. Les principales priorités sont l'allaitement maternel, la surveillance de la croissance, la thérapie de réhydratation orale, la vaccination. Les objectifs d'ici l'an 2 000 : la réduction d'un tiers les taux de mortalité et malnutrition grave ou modérée des enfants de moins de cinq ans. Accès universel à un approvisionnement en eau salubre. Universaliser l'éducation de base pour les enfants. Réduire les taux d'analphabétisme des adultes. Protection des enfants en situation particulièrement difficile, tel que les enfants victimes de la guerre. Au Canada, l'Unicef comprend 10 comités provinciaux représentant environ 45 000 bénévoles.

En Estrie

La région de l'Estrie possède depuis quelques années un bureau-boutique ayant pour objectif de sensibiliser la population à notre cause et à organiser des campagnes de levée de fonds telles que :

— campagne de l'Halloween, au niveau des écoles et commerce;

— campagne de cartes de voeux et cadeaux Unicef par le biais de kiosque de vente et/ou de présentoirs de cartes dans différents établissements;

— activités-bénéfices : dîner/souper bénéfice, concert, etc.

Pour réaliser ces activités, l'Unicef est en constante recherche de bénévoles désirant s'impliquer pour des besoins ponctuels ou pour un engagement à plus long terme.

Notre bureau est situé au 525, boulevard Queen Nord à Sherbrooke. Nous sommes présents du lundi au vendredi, de 9h à 16h30. Vous pouvez nous rejoindre au 820-8393. Comme l'année 1994 a été désignée l'Année internationale de la famille par l'Assemblée générale des Nations Unies, nous vous informons que l'Unicef a mis en vente des articles commémoratifs tels que : signets, broches et boucles d'oreilles représentant le sigle de l'Année internationale de la famille ainsi que des cartes et agendas. Vous pouvez vous les procurer à notre bureau et/ou demander notre catalogue que nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir par la poste.

Suzanne Dorais
Bureau-boutique de l'Unicef
525, boul. Queen Nord
Sherbrooke, J1H 3R4
Tél. : 820-8393

Agir via Amnistie Internationale

Fondé en 1961 par le juriste britannique Peter Benenson, Amnistie Internationale compte aujourd'hui plus d'un million de membres dans le monde qui se dévouent pour la liberté, la justice et le respect.

Son principal moyen d'action est l'envoi de lettres aux autorités concernées. Les envois mondiaux concentrés permettent de faire parvenir plusieurs centaines de milliers de lettres aux principaux dirigeants d'un pays. Les envois de sensibilisation permettent d'atteindre des centaines de personnes dans le pays concerné, directement par lettre mais aussi par l'intermédiaire des journaux locaux et ceux des pays voisins. Des demandes d'interventions sont aussi adressées à nos propres gouvernements et aux ambassadeurs des pays en cause. En plus de l'envoi de lettres, Amnistie Internationale fait la promotion des droits humains dans tous les pays ou elle a des membres. L'une des taches des bénévoles consiste donc à informer leurs concitoyens sur la déclaration universelle des droits humains et sur les moyens à leur disposition pour contribuer à une plus grande reconnaissance de ces droits.

Les groupes de Sherbrooke

Le Québec compte plus de vingt milles membres qui forment deux cents groupes répartis dans tous les coins de la province. En Estrie il y a plus de 600 membres dont plusieurs s'impliquent dans l'organisation de l'un des sept groupes actifs à Sherbrooke. Deux groupes sont accrédités et ont adoptés un prisonnier.

Le groupe 29 de Sherbrooke se réunit une fois par mois pour échanger l'information et planifier les actions. Ce groupe a contribué à la libération de 13 prisonniers d'opinion au cours des quinze dernières années. Le groupe à adopté un prisonnier marocain, Hamed Ahou, depuis bientôt deux ans et il a reçu dernièrement deux lettres du prisonnier et des photos de lui de la part de sa famille. Lorsque la communication s'établit, l'espoir grandit. Le groupe 29 participe aussi aux actions vers la région centrale francophone de l'Afrique. Cette campagne régionale concerne le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, La République Centrafricaine, le Rwanda, le Tchad et le Zaïre.

Le groupe de L'Université de Sherbrooke à adopté un prisonnier égyptien. Dans ce cas, ce n'est pas la libération qui est demandé puisque le prisonnier est présumé avoir commis des actes violents. Cependant, selon la « Déclaration universelle des droits humain », il a droit à un procès juste et équitable dans les plus brefs délais et à des conditions de détention humaines. C'est donc plus particulièrement pour le respect de la vie et de la dignité humaine que travaille le groupe de l'Université de Sherbrooke depuis plusieurs mois.

Les autres groupes en milieux scolaire participent aux actions pour les prisonniers et aux campagnes; mondiales, de Noël ect. On peut trouver la liste des groupes accrédités et des groupes en milieu scolaire dans chaque numéro de « Agir », le journal semestriel de la section Canadienne francophone d'Amnistie Internationale.

Si vous êtes intéressé à envoyer des lettres, à effectuer certains travaux bénévolement, ou à devenir actif dans un des groupes, communiquez avec nous au 566-8595. Vous pourriez aussi participer à l'organisation de l'une des activités des groupes qui vont du brunch bénéfice au marché au puces en passant par la tenue de kiosques lors des événements associés au respect des droits de la personne. La plus grande ressource d'Amnistie Internationale c'est la volonté et l'imagination de ses membres et de ses sympathisants. En joignant le réseau d'Amnistie Internationale vous agirez dans la mesure de vos moyens et profiterez d'une expérience qui vous sera sans doute précieuse.

Normand Godbout
coordonnateur du groupe 29

Les Arabes et leur culture

Très peu de peuples ont traversé le temps et sillonné l'espace comme l'ont fait les Arabes dans leur marche historique. Depuis quelques décennies, on entendait parler des Arabes et raconter des histoires sur leur richesse légendaire provenant du pétrole. L'or noir jaillissait de leur terre comme un don du ciel et transformait l'existence et le visage d'une terre sur laquelle ces gens-là ont survécu pendant plusieurs millénaires. Certaines gens ignorent ou connaissent mal les Arabes. D'où vient ce peuple ? Où est-ce qu'il vit ? Est-ce qu'il a une culture ? Quelle est son histoire ? Il semble que le monde passe sous silence la riche contribution des Arabes à l'évolution et le progrès de la race humaine. Mais de quels Arabes parlons-nous ici ? Des Arabes d'aujourd'hui dont le signe distinctif est l'usage de l'arabe et qui forment une famille élargie d'une vingtaine d'États et d'une population de 175 millions occupant une vaste zone allant du golfe persique jusqu'à l'Atlantique, ou de leurs ancêtres qui ont occupé la péninsule arabique depuis environ un demi-million d'années ?

L'origine

Il y a 18 000 ans, naquit dans le sud de la péninsule arabique la première civilisation agraire dans l'histoire de l'humanité. Les gens, grâce à l'abondance de l'eau, ont transformé leur mode de vie de la chasse et du nomadisme à la sédentarité et à la production agricole et plus tard à la domestication des animaux. Forcés à quitter leur pays par la sécheresse et le tarissement des fleuves, plusieurs couches de la population émigraient vers le nord, vers le croissant fertile, qui englobe plusieurs pays actuels comme l'Irak, la Syrie, le Liban, la Palestine et la Jourdanie. L'abondance des eaux dans cette terre d'accueil a permis aux nouveaux venus d'appliquer leur savoir et leur expertise en agriculture et en irrigation et de fonder ce qui va devenir les premières civilisations de Sumer, d'Akkad, de Babylone et d'Assyrie. D'autres peuples ont suivi la marche tels les Chaldéens, les Amorites, les Cananéens qui ont créé l'alphabet, les Phéniciens qui étaient les premiers à sillonner les mers et à utiliser l'alphabet, les Araméens dont la langue était celle que parlait le Christ, les Arabes et les Hébreux. Tous ces peuples appartenaient à l'unique arbre généalogique de la famille Sémite.

Culture et civilisation

Le passé des Arabes leur procure un héritage prestigieux voire glorieux. Celui qui voyage dans les pays arabes d'aujourd'hui, que ce soit au bord du Nil, au Liban, en Syrie, en Irak qui s'étend sur la majeure partie de la Mésopotamie, en Palestine (Israël depuis 1948), ou en Jourdanie, s'étonne de l'omniprésence des vestiges des civilisations qui ont marqué ce coin du monde. La fierté de ces gens relève du fait que leur peuple et leur région furent choisis comme les messagers et le théâtre des trois religions monothéistes. Leurs contributions à l'évolution de l'Homme sont aussi diversifiées qu'importantes : la médecine, l'alchimie, les hôpitaux, l'algèbre, les chiffres arabes, le zéro et l'astrolabe pour ne nommer que quelques-unes. Il y a aussi quelques centaines de mots arabes scientifiques et autres, qui font partie de l'usage actif et usuel des langues vivantes. Les Arabes sont fatalistes. (C'est écrit dans le ciel) est une caractéristique qui influence beaucoup leur façon de penser, de vivre et de voir les choses. Ils s'attachent à la notion du réel plutôt qu'à celle du théâtral chez les Occidentaux. La grande famille est une valeur sacrée. Elle découle de leur esprit tribal. Pacifiques et accueillants, leur générosité est légendaire. Ils aiment partager car pour eux, il n'y a pas de réalité sans partage. Partager le pain d'un Arabe c'est signer avec lui un pacte d'amitié, de loyauté et de non agression.

L'esprit des ancêtres, des parents, des grands-parents et de la terre natale revêt un caractère sacré. Il y a des valeurs communes à tous les Arabes. Mais il y a aussi des coutumes et rituels propres à chaque communauté religieuse. Nous pouvons dire à titre d'appréciation personnelle que l'esprit des Arabes est ancré dans sa singularité, ouvert à tous les hommes, porté par les mêmes aspirations, menacé par les mêmes blessures et soulevé par le même espoir.

Georges Mourani

Restaurant Aladin

Spécialité Tunisienne

Couscous, salade sans salade. Pain maison. Patisserie. "Tout fait maison"

Spécial du jour de 4.95 à 6.95 (soupe et pain maison, thé, café rég. inclus.)

DANSE BALADI !

88, rue Alexandre, Sherbrooke (Québec) Tél.: 569-6660

Caisse populaire de l'Immaculée-Conception de Sherbrooke

Robert Lussier
Directeur général

405, rue Belvédère Sud, Sherbrooke (Québec) J1H 4B7
Tél.: (819) 566-2644
Fax: (819) 566-4764

L'incroyable force de la coopération!

Jeunes femmes de l'ex-Yougoslavie :

Le viol comme stratégie de guerre

Les guerres ne sont jamais propres, mais certaines sont vraiment plus sales que d'autres. Depuis le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, 50 000 femmes, dont un grand nombre de jeunes filles, ont subi les pires assauts des combattants serbes qui pratiquent avec un zèle sordide une abominable stratégie de guerre et de purification ethnique. Dans les territoires de Bosnie et de Croatie qu'ils ont conquis par la force, les Serbes gardent prisonnières les femmes en âge de procréer dans des « camps de la mort et de viols » où elles sont systématiquement violées, à répétition, massivement, jusqu'à ce qu'elles tombent enceintes ou qu'elles meurent de leurs sévices.

La stratégie serbe de « nettoyage ethnique » des territoires conquis vise, d'une part, à forcer l'exil des populations locales par des bombardements massifs et continuels, et, d'autre part, à mettre enceintes, par la force, les femmes musulmanes afin qu'elles enfantent des petits Serbes.

Des comptes à rendre pour cela

Voici le témoignage de Azra, jeune femme de Kozarac, violée par les militaires serbes. « L'équipage d'un tank et quelques tchetniks sont arrivés. 30 hommes. Des bouchers du front de Croatie. Ils se sont moqués de nous : « Quels beaux culs vous avez ! Dommage que vous soyez Turques ». Nous pleurions toutes, nous avions extrêmement peur. Ils nous ont donné l'ordre d'enlever nos vêtements. Si nous refusions, ont-ils dit, ils nous les arracheraient de force. Trois d'entre nous ont refusé, et ils ont arraché leurs vêtements avec des couteaux. Nous étions debout en cercle, nues. Ils restaient assis, buvant et fumant. Ils nous ont donné l'ordre de marcher en rond. Nous l'avons fait pendant un quart d'heure environ, pendant qu'ils buvaient et se repaissaient les yeux de ce spectacle. Puis cela a commencé.

Bizarrement, au lieu de choisir chacun une femme, ils se sont tous approchés de la même fille et se sont alignés. Les autres filles regardaient, pleuraient, suppliaient, mais les hommes étaient comme sourds et muets. Cela se passait sur un rocher, dans la cour. J'étais troisième. Ils se sont approchés de moi, et j'ai commencé à les supplier de ne pas me toucher. L'homme qui était à ma gauche m'a frappée dans le dos deux fois avec la crosse de son fusil, puis les deux hommes se sont mis à me battre. Je suis tombée. Alors le pire a commencé.

J'ai été violée une première fois. Je me suis débattue, j'ai poussé des cris, je lui a tiré les cheveux. Il m'a frappée sur la bouche, ma lèvre inférieure a commencé à saigner. Je me suis évanouie. Quand je suis revenue à moi, j'ai été violée à nouveau. Cela ne peut pas être décrit, la douleur était horrible. Pendant que j'étais encore consciente, j'ai été violée par huit homme, et je ne sais pas ce qui s'est passé après. Il était environ onze heures. J'ai crié, imploré, pleuré. L'un d'eux, qui avait environ 35 ans, était étendu sur moi, pressant le canon de son arme contre ma tempe, me regardant longtemps dans les yeux. C'est alors qu'un jeune homme s'est approché. Je l'avais déjà vu à Prijedor, nous allions dans la même école. Il a quatre ans de plus que moi. Il a saisi l'homme plus âgé par l'épaule et lui a dit de ficher le camp. Ce dernier l'a regardé, s'est levé et est parti. Le jeune homme n'a pas participé au viol collectif. Il m'a donné la main pour m'aider à me relever. Je me suis relevée, nue. Pendant que le dernier homme était encore sur moi, un autre faisait passer la lame de son couteau sur ma poitrine. Il semblait jouer, mais il laissait de profondes écorchures. Comme j'étais vierge, je saignais beaucoup. Ils avaient tous entre 22 et 40 ans. Le jeune homme qui m'a sauvé la vie – il s'appelle Malden R. – était garde à Trnopolje. Comme nous partions, il leur dit : « Souvenez-vous, vous aurez des comptes à rendre pour tout cela ». Ils l'ont juste regardé méchamment et dit qu'ils étaient certains que non. »



Photo : VO, septembre 1993

Tiré de Vie Ouvrière, septembre-octobre 1993

Haïti

Dignes enfants de la rue

Près des gargotes en plein air du Champ-de-Mars, une bande d'enfants sales se jette sur les reliefs des rares clients, les plus grands disputant aux plus petits un os de poulet, un reste de frites, un fond de Pepsi. Partout, dans cette capitale de la misère antillaise qu'est devenue Port-au-Prince, des femmes et des enfants se frottent la panse en lançant « moé gran' goût » (j'ai faim) à l'adresse des passants indifférents.

Dans le parc où s'élèvent les statues orgueilleuses des héros de l'indépendance de la première République noire, une fillette en loques, pieds nus sur le bitume, quémande quelques centimes. Tout à côté, d'autres de ces pitoyables enfants de la rue – ils seraient plus de 5 000 à Port-au-Prince – astiquent, cigarette au bec, une jeep cabossée. Enock Olastin, 10 ans, et Jésus Nicolas, né l'année où « Jean-Claude est parti » font du « ciré machine » au Champ-de-Mars, à quelques pas du Palais national. Équipés d'un seau d'eau et de quelques chiffons crasseux, ils passent ainsi tout le jour, et une bonne partie de la soirée, à nettoyer les pare-brise et à astiquer les chromes des véhicules, en espérant que leurs propriétaires voudront bien les gratifier de quelques cents... Aucun n'est jamais allé à l'école. La nuit, ils dorment dans le parc, derrière les gargotes. Les deux « marchent ensemble » comme ils disent, ce qui leur assure une petite protection contre les gangs d'enfants qui tentent parfois de les chasser.

Les pieds brûlés pour 0,20 $

Lorsque je demande à Enock de me montrer ce qu'il a amassé depuis le matin, il vide ses poches d'un air méfiant. Dans sa menotte, à peine quelques centimes... Jésus me raconte que le mois précédent, des grands se sont emparés d'eux alors qu'ils dormaient dans le parc et lui ont brûlé les pieds avec un briquet pour lui soutirer le billet de 2 gourdes (0,20 $ au cours actuel) qu'un fêtard lui avait donné... Comme des centaines d'autres enfants des rues, Enock et Jésus fréquentaient le centre La famille, c'est la vie, fondé par le père Jean-Bertrand Aristide, avant qu'il ne devienne président. Mais, aujourd'hui, c'est fini : l'immeuble qui abritait « La fanmi se la vi » n'est plus que ruines... Les deux enfants ne comprennent pas ce qui se passe dans le pays. Tout ce qu'ils savent, c'est que la vie était plus facile « avant », car il y avait plus de clients et plus de restes de repas. Ils savent aussi qu'ils ont faim, qu'ils ont souvent peur et qu'ils vont pieds nus dans l'une des villes les plus pauvres de la planète.

Les mirages de la télé

Enock me parle avec admiration des enfants états-uniens qu'il a déjà vus à la télé, dans la vitrine d'un grand magasin du quartier Bord-de-mer : « Ils n'ont aucun problème, ces enfants. Ils mangent tant qu'ils veulent, ils vivent dans de belles maisons, ils ont des bicyclettes... » Jésus le regarde, dépité. Il me dit qu'il n'a encore jamais vu de télévision... Derrière nous, un haut-parleur se met soudain à cracher une chanson geignarde où il est question de « papa Dessalines », le père de l'Indépendance haïtienne, celui-là même qui fit périr à peu près tous les blancs que comptait la Première république noire en 1804. Les décibels nous chassent et nous nous retrouvons bientôt sous l'imposante statue du mulâtre Piéton, justement l'un de ceux qui firent assassiner ce « papa Dessalines », dont se réclament sans cesse les putchistes du Palais national... On les comprend. Dans l'Haïti de l'embargo, dans ce pays mis à l'index par la communauté internationale, les putchistes ont tout intérêt à mousser la fierté nationale, à évoquer les « sublimes va-nus-pieds de 1804 » en oubliant ceux de 1993... Mal à l'aise dans leur chandail déchiré, leur short troué manifestement portés sans interruption depuis des lustres, les deux gamins refusent que je les photographie.

Et c'est avec une froide dignité qu'ils me demandent d'attendre au lendemain afin qu'ils puissent se laver et trouver du linge de rechange... Interloqué, je regarde Enock et Jésus disparaître dans la nuit. Le fameux « Tout moun sé moun » du Président déchu me revient à l'esprit. Oui, il avait raison, le petit « prêtre rouge ». Tout homme est un homme. Même les enfants abandonnés que crachent sans cesse les bidonvilles dans les rues implacables de Port-au-Prince.

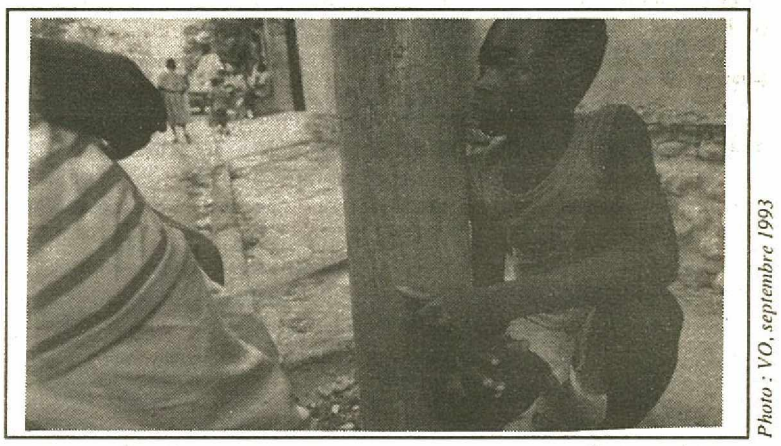


Photo : VO, septembre 1993

Tiré de : Vie Ouvrière, septembre-octobre 1993